



TOGETHER
for a sustainable future

OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50th anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



TOGETHER
for a sustainable future

DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

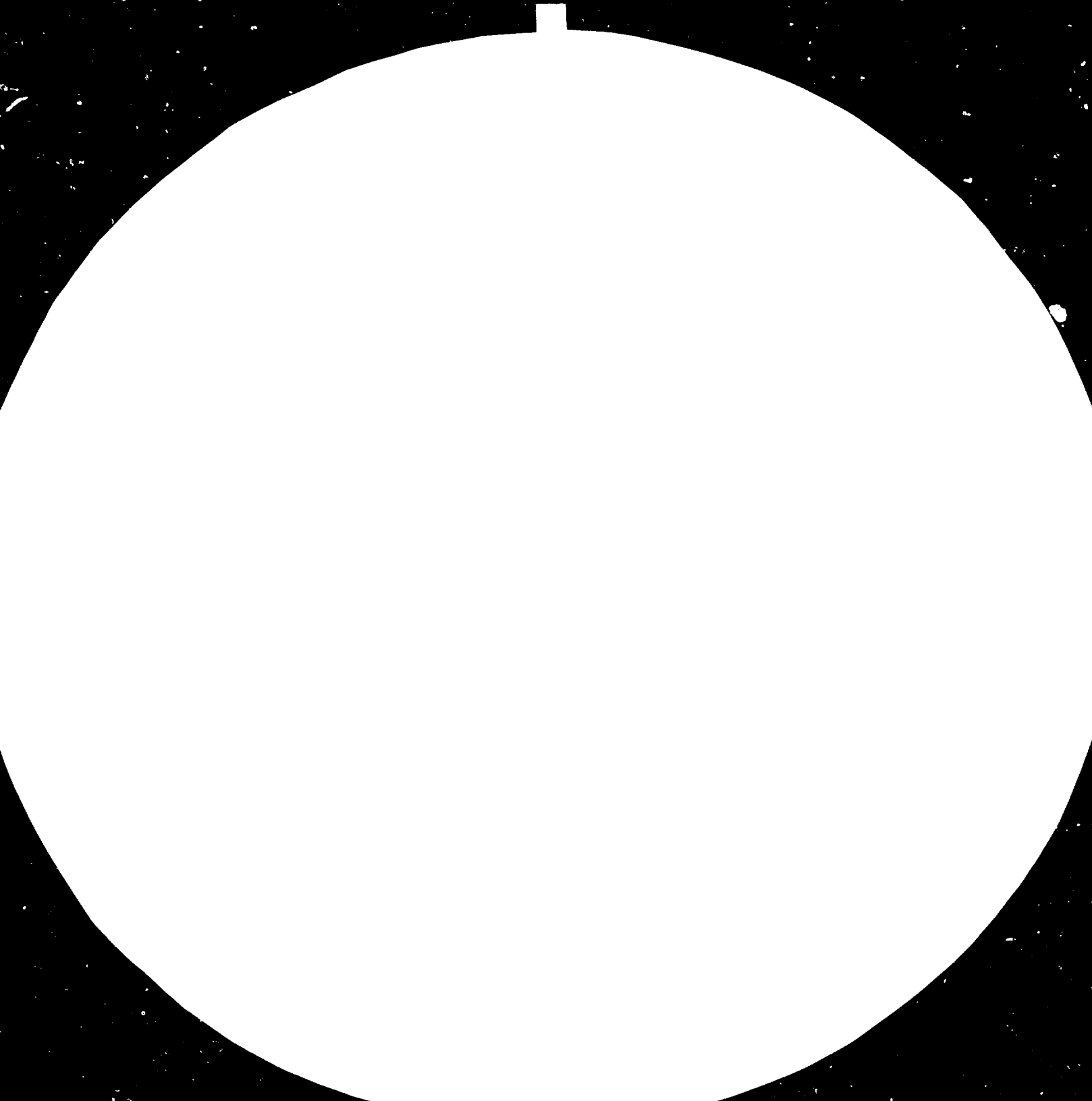
FAIR USE POLICY

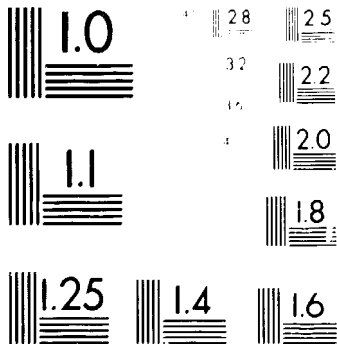
Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

CONTACT

Please contact publications@unido.org for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at www.unido.org





MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART
 NATIONAL BUREAU OF STANDARDS-
 STANDARD REFERENCE MATERIAL NO. 1010
 APR 1963 (E) TEST CHART NO. 2510

Point 5 c) de l'ordre du jour provisoire

COOPERATION INTERNATIONALE, MESURES NATIONALES PERTINENTES,
Y COMPRIS LES POLITIQUES INDUSTRIELLES, ET CONTRIBUTION DE L'ONUDI
DANS DES DOMAINES CRITIQUES DU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL, 1985-2000 :

Mobilisation des ressources financières
en vue de l'industrialisation

Document d'information établi par le secrétariat de l'ONUDI

TABLE DES MATIERES

	<u>Paragraphes</u>	<u>Page</u>
INTRODUCTION	1 - 10	4
<u>Chapitres</u>		
I. CONJONCTURE INTERNATIONALE ACTUELLE ET SES CONSEQUENCES POUR L'INDUSTRIE	11 - 19	6
II. LE FINANCEMENT DE L'INDUSTRIE DANS LES PAYS EN DEVELOPPEMENT : PROGRES, CONTRAINTES ET PERSPECTIVES	20 - 69	10
A. Financement extérieur du développement industriel	20 - 53	10
B. Expérience des institutions nationales de financement en matière de financement industriel	54 - 57	23
C. L'optique "macro-économique"	58 - 68	25
D. Conclusions	69	28
III. LE ROLE DU FINANCEMENT INTERIEUR DANS LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL	70 - 106	29
A. Problèmes et perspectives	70 - 85	29
B. Etudes de l'ONUDI sur le financement intérieur de l'industrie dans les pays en développement	86 - 98	35
C. Le rôle de l'Etat en tant qu'inter- médiaire financier	99 - 104	39
D. Financement de la petite industrie	105 - 106	41
IV. INCIDENCES SUR LE FINANCEMENT INDUSTRIEL DES PROPOSITIONS PRESENTEES RECEMMENT EN VUE D'UNE REFORME DU SYSTEME FINANCIER INTERNATIONAL	107 - 163	42
A. Propositions visant à faciliter le finan- cement du déficit ou des programmes d'investissement des pays en développement	116 - 137	44

	<u>Paragraphes</u>	<u>Page</u>
B. Propositions relatives à un accroissement de la liquidité internationale	138 - 140	52
C. Propositions d'élargissement du mécanisme de financement compensatoire	141 - 147	53
D. Propositions d'assouplissement de la conditionalité	148 - 152	55
E. Propositions intéressant surtout les pays en développement à faible revenu	153 - 160	57
F. Conclusions	161 - 163	59
V. COOPERATION ENTRE PAYS EN DEVELOPPEMENT DANS LE DOMAINE DU FINANCEMENT INDUSTRIEL	164 - 200	60
A. Etablissements multilatéraux de financement qui existent déjà dans les pays en développement	167 - 176	61
B. Nouvelles formes de coopération entre les banques des pays en développement dans le domaine de l'industrialisation	177 - 193	65
C. Répercussion de la coopération Sud-Sud, en particulier sur le financement industriel	194 - 199	70
D. Conclusions	200	71
VI. BILAN ET QUESTIONS NOUVELLES	201 - 215	72
VII. COOPERATION INTERNATIONALE ET ROLE DE L'ONU	216 - 221	78

INTRODUCTION

1. La Déclaration et le Plan d'action de Lima concernant le développement et la coopération industriels, adoptés en 1975 par la deuxième Conférence générale de l'ONUDI (ID/CONF.3/31, chap. IV), contiennent plusieurs recommandations dans le domaine du financement industriel, préconisant notamment, au paragraphe 61 h), l'étude de la possibilité de créer un fonds international neutre aux fins d'investissement dans les pays en développement. Ces textes ont également jeté les bases de l'actuel Fonds des Nations Unies pour le développement industriel.
2. Les préparatifs de la troisième Conférence générale, tenue à New Delhi en 1980, ont comporté une analyse détaillée de la question du développement industriel^{1/}. A la Conférence, on a souligné l'importance du financement pour l'industrie ainsi que la nécessité de créer des formes nouvelles de financement pour mettre en place des actifs industriels durables. L'ONUDI a été invitée à exécuter d'importants travaux préparatoires dans ce domaine.
3. Le secrétariat de l'ONUDI a présenté au Conseil du développement industriel, à sa quinzième session, une proposition tendant à créer une banque internationale du développement industriel. Tout en continuant à demander des rapports sur les faits nouveaux pertinents, le Conseil a différé toute décision à ce sujet.
4. A la première Consultation sur le financement industriel, tenue à Madrid en 1982, il a été établi qu'un sérieux problème de financement extérieur se posait pour l'industrialisation des pays en développement et qu'il allait s'aggraver si les conditions actuelles demeuraient inchangées. Il a été recommandé à l'ONUDI de continuer à étudier les problèmes posés par le financement de l'industrie des pays en développement et, en particulier, d'analyser les raisons fondamentales et les principaux mécanismes et pratiques prévalant actuellement qui rendent difficile l'obtention de moyens de financement.
5. L'identification et l'élaboration de projets dans les pays en développement se poursuit dans le cadre du programme commun Banque mondiale/ONUDI et du Programme de coopération de l'Organisation en matière d'investissements. Le Programme vise à mobiliser le financement extérieur destiné aux projets d'investissement en nouant des contacts de toute sorte avec les investisseurs et les institutions financières. Le Service de promotion des investissements a des bureaux dans sept pays. Un répertoire des ressources financières offertes aux pays en développement est publié régulièrement.

6. La présente étude passe en revue les principaux problèmes qui se posent à présent et qui se poseront dans les décennies à venir dans le domaine du financement industriel, en vue de leur examen par la quatrième Conférence générale. Elle a également pour objet de fournir les éléments d'information nécessaires pour définir le rôle futur de l'ONUDI dans ce domaine.

7. Le financement industriel est le champ où interagissent problèmes industriels et problèmes financiers. C'est donc là un sujet qu'il n'est pas facile de délimiter avec précision. Il possède, cependant, certaines caractéristiques qui le distinguent des autres formes de financement. Elles procèdent toutes du fait fondamental qu'un long laps de temps s'écoule avant que les investissements industriels, notamment dans les capacités nouvelles, commencent à rapporter. La forme la plus appropriée de financement industriel est celle qui satisfait aux conditions (concernant les échéances, la stabilité des taux d'intérêt, le degré de protection contre les fluctuations des taux de change, le coût des opérations, etc.) d'un remboursement à long terme.

8. Le financement industriel n'est pas limité à l'investissement fixe. Il faut également constituer un fonds de roulement en vue de financer le coût des matières premières, des pièces de rechange, de la main-d'oeuvre, des travaux en cours, etc. Le financement industriel est nécessaire non seulement pour créer des capacités nouvelles, mais aussi pour rationaliser, entretenir et moderniser les capacités existantes et en améliorer l'utilisation. Chaque type de financement appelle des modalités et conditions appropriées. Un gros effort de rationalisation et d'amélioration des installations existantes s'impose étant donné la sous-utilisation générale et flagrante de la capacité dans la vaste majorité des pays en développement, effort qui faciliterait directement la mobilisation de nouvelles ressources car les entreprises fonctionneraient de manière plus efficace, accroissant leurs excédents ou réduisant leur déficit. Cela permettrait aussi de répartir les ressources de façon constructive au lieu de les gaspiller sur des capacités de production inéconomes et sous-employées.

9. La disponibilité ou l'insuffisance du financement peuvent influencer sur l'industrialisation non seulement pour ce qui concerne les opérations industrielles proprement dites, c'est-à-dire au niveau des projets industriels, mais aussi au plan des infrastructures industrielles, humaines, matérielles et technologiques et à celui des flux financiers plus généraux destinés au développement. S'agissant de ces derniers flux, il importe de prévoir des fonds suffisants pour les mesures propres à faciliter l'industrialisation

10. La présente étude traite en outre des obstacles liés à la contraction actuelle ou prévue du financement et des mesures nécessaires pour les surmonter. Il est fait état de la présente conjoncture internationale, de l'expérience acquise au contact des sources existantes de financement international ainsi que des obstacles et des problèmes rencontrés dans les pays en développement. Prenant en compte le fait que l'investissement est financé surtout par des sources internes, le présent document traite également des problèmes de financement intérieur et notamment du rôle de l'Etat comme intermédiaire financier. Après une analyse du système financier international, il passe en revue les propositions actuelles de réforme et analyse leurs implications concrètes dans le domaine du financement industriel. Enfin, il examine le rôle des institutions multilatérales de financement du Sud et les possibilités de coopération entre les banques des pays en développement en vue d'accélérer l'industrialisation de ces pays dans les décennies à venir.

I. CONJONCTURE INTERNATIONALE ACTUELLE ET SES CONSEQUENCES POUR L'INDUSTRIE^{2/}

11. La croissance de la production mondiale s'est enrayée en 1982 et le commerce mondial a connu, pour la première fois depuis la deuxième guerre mondiale, un recul sensible en volume et en valeur (la baisse, en valeur réelle, a été de 6 % en 1982). Si tous les groupements de pays ont été touchés, on a constaté que les pays en développement étaient particulièrement vulnérables aux effets des crises économiques internationales. En 1982, le revenu réel par habitant y a baissé pour la troisième année consécutive. Les compressions budgétaires, les pénuries et une détérioration des conditions de vie sont un phénomène général dans le monde en développement. L'austérité imposée aux pays en développement, y compris aux exportateurs de pétrole, menace les progrès accomplis en matière de développement économique. Ces pays ont été incapables de protéger leurs secteurs productifs des fluctuations des taux d'intérêt et de change. Le chômage a progressé plus rapidement et a atteint des niveaux beaucoup plus élevés que dans les pays développés. Qui plus est, tout cela s'est produit le plus souvent en l'absence du réseau protecteur des systèmes de sécurité sociale qui existent dans tous les pays industrialisés. Ainsi, le chômage dans le Sud n'est pas un simple reflet de celui enregistré dans le Nord mais il en amplifie et déforme les effets. Dans de nombreux pays en développement, cette déformation a provoqué une aggravation des inégalités et des tensions sociales.

12. Cette crise du développement dans le Sud doit être mise en contraste avec les progrès et les mutations structurelles intervenus au cours des deux décennies qui se sont achevées en 1978. Au cours de ces deux décennies, la croissance économique et l'industrialisation ont progressé rapidement et ont été financées pour la plus grande partie par l'épargne intérieure. En pourcentage du produit intérieur, l'investissement est passé de 11 % environ dans les années 50 à quelque 18 % dans les années 60 pour atteindre 24 % environ dans les années 70. C'est cet accroissement de l'investissement qui explique la modification de la structure économique de ces pays. La part des pays en développement dans la valeur ajoutée de l'industrie manufacturière mondiale (VAM) est passée de 8,1 % en 1963 à 11 % en 1982, en prix constants de 1975^{3/}. Les fruits de ce progrès ainsi que le progrès lui-même sont désormais menacés; des efforts doivent être faits pour prévenir une régression.

13. La banqueroute et la dislocation industrielle n'ont pas les mêmes conséquences dans les pays en développement et dans les pays développés. Deux phénomènes se sont produits dont les conséquences s'aggravent rapidement dans de nombreux pays en développement. En premier lieu, dans certains pays, les avoirs fixes, c'est-à-dire les installations et le matériel, risquent de se délabrer faute de devises nécessaires pour l'achat d'éléments et de pièces de rechange. En deuxième lieu, le capital de compétences que représentent les ouvriers et les cadres peut s'amenuiser par mise au rancart, émigration ou affectation à d'autres emplois de l'économie nationale.

14. Dans quelques pays en développement, la dislocation industrielle forcée et le remplacement de la propriété et du contrôle indigènes à vocation de service public par des intérêts étrangers ayant parfois un caractère plus monopolistique peuvent entraver les tentatives des pouvoirs publics pour opérer des changements fondamentaux dans la politique d'industrialisation. Des activités telles qu'une coopération accrue Sud-Sud, la mise en oeuvre de nouveaux accords et instruments en vue de faciliter des opérations en association en matière de production, de commerce, de transfert de technologie et de formation, ou d'autres formes de coopération entre pays en développement pourraient aussi être rendues plus difficiles. Ainsi, la crise économique de 1981 et 1982 a non seulement enrayé les progrès accomplis dans les années 60 et 70 mais pourrait bien entraîner une régression marquée par un recul de la capacité industrielle, des ressources de main-d'oeuvre ainsi que par un amenuisement du contrôle et de l'autonomie intérieurs acquis au prix de grandes difficultés et de grands sacrifices dans les années 60 et 70.

15. Les conséquences les plus rudes de la crise pour les pays en développement se manifestent dans la sphère financière. Entre 1980 et 1982, l'impact de la récession mondiale a fait chuter les cours mondiaux des produits de base^{4/} qui ont baissé de 50 % pour les graines oléagineuses et les huiles, de 40 % pour les boissons tropicales et de 30 % pour les matières premières agricoles et les minerais. De nouvelles mesures protectionnistes, s'ajoutant à l'affaiblissement de la demande, ont entravé les exportations du Sud vers le Nord et le volume des exportations en provenance des pays en développement a diminué après avoir progressé à un taux moyen de 3,4 % par an de 1973 à 1980, ce qui a représenté une baisse de quelque 40 milliards de dollars en deux ans. Les paiements au titre du service de la dette se sont accrus approximativement du même montant. Au lieu de contribuer à l'accumulation des ressources en vue de la croissance et du développement futurs, les recettes d'exportation des pays en développement sont absorbées par le service de leur dette extérieure. Au cours des cinq dernières années (1978-1983), le déficit de la balance des paiements courants de l'ensemble des pays en développement s'est brusquement aggravé, passant de 28,8 milliards de dollars en 1979 à 42,3 milliards en 1980 et à 85,7 milliards en 1982. L'aide publique au développement (APD) a également décliné en valeur réelle. La part des pays en développement dans la VAM mondiale, qui avait progressé de 9,3 % en 1973 à 11 % en 1980, a tout au plus stagné depuis. Alors qu'elle avait augmenté de quelque 45 % entre 1973 et 1980, la production industrielle des pays en développement n'a pas, elle non plus, varié depuis. La formation brute de capital en pourcentage du produit intérieur brut (PIB) a également plafonné à 25 % environ en 1975 et 1980, contre 21 % en 1973.

16. L'encours total de la dette des pays en développement, qui était de 250 milliards de dollars en 1976, est monté en flèche, dépassant 800 milliards de dollars vers le milieu de 1983. Les remboursements de dettes bancaires à moyen terme effectués par les pays en développement, qui se montaient à 21 milliards de dollars en 1977, ont dépassé 44 milliards de dollars vers 1982^{5/}. La progression spectaculaire des dettes à court terme en 1979 et 1980 a eu pour conséquence que les pays en développement ont dû, au cours de la seule année 1982, reconduire ou rembourser plus de 140 milliards de dollars, soit trois fois le montant des sommes remboursées au titre de leurs dettes à moyen terme. Si l'on ajoute à ce chiffre le montant des intérêts versés (60 milliards de dollars

dont 48 milliards pour les dettes à moyen terme), le montant total des paiements effectués par les pays en développement pour assurer le service de leurs dettes a atteint 244 milliards de dollars environ en 1982. Le ratio ordinaire du service de la dette, c'est-à-dire le service des dettes à moyen et à long terme en pourcentage des exportations, est passé de 6 % en 1977 à 24 % environ en 1982, alors que le ratio total du service de la dette, qui comprend le service et la reconduction des dettes à court terme, est passé de 32 % à quelque 60 % en 1982. Si l'on tient compte de la reconduction de l'endettement à court terme, le ratio du service de la dette s'établissait en moyenne à 70 % pour les 20 principaux débiteurs, avoisinant 100 % pour certains pays. Pour l'ensemble des pays les moins avancés, le service de la dette, en pourcentage des emprunts contractés jusqu'ici, s'élève actuellement à 150 % environ.

17. Cette évolution a semé le doute quant à l'aptitude des pays en développement à assurer le service de leurs dettes, et il leur est plus difficile que par le passé d'obtenir des capitaux à des conditions non libérales. Il est désormais de notoriété publique que cette situation constitue une menace pour le système financier international et, partant, pour l'économie mondiale dans son ensemble. Indubitablement, la crise financière internationale actuelle ne peut être surmontée en l'absence d'une reprise substantielle dans les pays en développement. Il est toujours incertain quand cette reprise aura lieu et quelle en sera l'ampleur^{6/}. Bien que des signes d'une reprise se manifestent dans les pays développés à économie de marché, la perspective d'ensemble demeure très aléatoire et l'action des pouvoirs publics continue d'être marquée fondamentalement au sceau de l'austérité. La lutte contre l'inflation l'emporte sur toute autre considération dans la plupart de ces pays. Il y a également beaucoup d'incertitude quant au point de savoir si la reprise s'étendra aux pays en développement et aura les effets voulus sur leur aptitude à exporter, à améliorer l'utilisation des capacités industrielles, à se procurer des devises, à assurer le service de leur dette extérieure et à mobiliser le financement international nécessaire à l'industrialisation et au développement.

18. Même dans l'hypothèse d'une évolution favorable à court terme de l'économie mondiale, il subsistera toujours des problèmes structurels à caractère plus durable qui exigent des réformes de structure à long terme en vue de remettre le processus de développement sur les rails et de prévenir des crises similaires à celle qui s'est déclenchée récemment. Une reprise mondiale peut certes contribuer à effacer les revers infligés aux pays en développement, mais elle ne saurait à

elle seule apporter une accélération à la mesure de leurs besoins et de leurs aspirations. Pour assurer une amélioration à long terme de la situation financière de ces pays, il faudra opérer des mutations de structure dans leurs courants d'importations et d'exportations, ce qui à son tour nécessitera des changements structurels dans la production; ceux-ci exigeront des modifications fondamentales et un développement du stock de capital qui ne peuvent être réalisés que grâce à l'industrialisation.

19. Si l'on reconnaît que, d'une part, les mesures nécessaires pour provoquer une reprise économique générale dans le monde et les dispositions à court terme destinées à éliminer la crise actuelle de l'endettement constituent une condition préalable à tout processus de croissance à long terme, notamment le processus d'industrialisation, et que, d'autre part, la présente crise a gravement compromis les objectifs d'industrialisation à long terme, ces diverses mesures et dispositions relèvent de la politique économique et financière générale plutôt que du domaine précis du financement industriel. Elles ne seront par conséquent pas abordées dans le présent document qui portera principalement sur les réformes de structure à long terme du financement industriel qu'il faudra absolument mettre en oeuvre une fois relancé le processus général de croissance, pour atteindre les objectifs énoncés dans la Déclaration et le Plan d'action de Lima ainsi que dans la Déclaration de New Delhi en matière d'industrialisation des pays en développement.

II. LE FINANCEMENT DE L'INDUSTRIE DANS LES PAYS EN DEVELOPPEMENT : PROGRES, CONTRAINTES ET PERSPECTIVES

A. Financement extérieur du développement industriel^{7/}

1. Prises de participation étrangères^{8/}

20. Traditionnellement, l'apport de fonds étrangers à l'industrie manufacturière des pays en développement a revêtu la forme de prises de participation qui mettaient la propriété et le contrôle des entreprises entre les mains d'actionnaires étrangers. Dans nombre de pays, cette forme de financement n'est politiquement plus acceptable, soit qu'on y estime la détention par des étrangers d'avoirs nationaux incompatible avec l'indépendance économique et politique, soit qu'on y considère, pour des raisons plus pragmatiques que la propriété et le contrôle ainsi détenus permettent aux propriétaires étrangers d'accaparer une part nettement disproportionnée des profits de l'entreprise.

21. La formule de la prise de participation est, à certains égards, mieux adaptée aux conditions des entreprises manufacturières des pays en développement que d'autres formes de financement international. Le recours à l'emprunt implique presque toujours la prise, au titre du service de la dette, d'engagements fixes qui doivent être honorés, que l'entreprise ait réalisé ou non des profits. Tous les projets sont susceptibles de voir varier leurs profits. Les entreprises manufacturières des pays en développement sont à cet égard des plus vulnérables du fait des forts écarts de la demande engendrés par des problèmes tels que les fluctuations des cours internationaux des produits de base exportés et les risques de catastrophes naturelles, qui se répercutent sur le pouvoir d'achat interne et les approvisionnements en facteurs essentiels importés; théoriquement du moins, les actionnaires prennent à ces risques une part tout autre que les prêteurs. Le service de la dette est, dans le cas de la participation au capital social, assorti d'une souplesse dont sont dépourvues presque toutes les formes de prêts, la rémunération des détenteurs de parts étant, par définition, proportionnée aux bénéfices et à la capacité de paiement des sociétés.

22. Il n'en reste pas moins que la formule de la participation étrangère au capital n'est pas toujours parfaitement adaptée à la capacité de paiement des pays d'accueil. Une société peut en effet dégager des bénéfices à une époque où le pays lui-même, confronté à des problèmes de balance des paiements, ne peut fournir les devises étrangères nécessaires au versement des dividendes.

23. Les investissements par voie de prise de participation sont aujourd'hui souvent plus onéreux pour le pays d'accueil qu'ils ne devraient l'être du fait que les investisseurs sont sensibles à l'augmentation des risques. Les mêmes raisons sont probablement à l'origine de la préférence marquée par les investisseurs pour les projets offrant des profits extrêmement rapides et de leur réticence à l'égard de ceux dont les profits sont étalés sur de longues périodes, au détriment d'un développement industriel équilibré.

24. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner que la part des prises de participation dans les flux financiers étrangers vers les pays en développement soit en baisse. Elle est ainsi tombée de 19 % seulement du total en 1970 à 14 % en 1981^{2/}. Pour de nombreux pays, cette source de financement s'est complètement tarie.

2. Eurocrédits

25. Les eurocrédits cartellaires sont, de toutes les formes de financement étranger, celle qui a connu la croissance la plus rapide au cours des années 70. Plusieurs caractéristiques se conjugent en effet pour les rendre particulièrement attrayants aux yeux des pays en développement : contrairement aux prêts multilatéraux, tels ceux de la Banque mondiale, aux prêts bilatéraux officiels ou aux crédits à l'exportation, les eurocrédits peuvent être négociés et mis en place rapidement ce qui peut être de la plus haute importance lorsque l'activité financée s'inscrit dans un vaste projet intégré et que tout retard peut être extrêmement coûteux. Qui plus est, ils ne sont pas liés à une obligation d'achat dans un pays donné comme le sont les crédits à l'exportation et un fort pourcentage des aides bilatérales. Une plus grande souplesse est laissée à l'emprunteur quant à l'affectation finale des fonds. Le volume global des eurocrédits peut augmenter très rapidement dans certaines circonstances. Cette souplesse contraste nettement avec les contraintes bureaucratiques qui s'opposent à de rapides modifications des courants d'aide bilatérale et peut être cruciale pour un pays en butte à une baisse soudaine de ses réserves de change. Un autre avantage des eurocrédits est qu'ils peuvent être libellés dans toute une série de monnaies et, depuis 1981, sous forme de droits de tirage spéciaux (DTS), ce qui permet aux emprunteurs de diversifier la composition de leur dette de façon ordonnée, encore que les emprunteurs des pays en développement ne se soient, à ce jour, guère prévalu de cette faculté et qu'ils aient, dans une proportion écrasante, souscrit leurs emprunts en dollars des Etats-Unis.

26. Le recours aux eurocrédits pour le financement de l'industrie n'en présente pas moins un certain nombre d'inconvénients. Les frais financiers qui s'y attachent peuvent être sensiblement plus élevés que ceux d'autres formes de financement international. A des taux d'intérêts strictement commerciaux s'ajoutent des frais et commissions divers : commission de signature, frais de gestion, commission d'engagement, frais de retrait, etc., la marge bancaire entre le taux applicable et le taux LIBOR (c'est-à-dire le taux interbancaire sur la place de Londres, qui est le taux de base pour les eurodollars peut être de l'ordre de 4 à 5 points, écart qui correspond grosso modo à la prise en compte du risque inhérent au pays pour la plupart des pays en développement. Les taux d'intérêt indexés sur le taux LIBOR sont de surcroît variables, ce qui ne permet pas réellement de déterminer, lors de la négociation de l'emprunt, la totalité des charges incombant à l'emprunteur. Fait plus grave, ce taux lie les charges et frais afférents au prêt à une mesure d'inflation internationale n'ayant que

peu ou pas de rapport avec les activités auxquelles le crédit est destiné. Les frais sont supérieurs à ceux des crédits à l'exportation, et les échéances sont sensiblement plus courtes. Un terme relativement rapproché réduit le temps laissé à l'inflation pour réduire la valeur réelle des remboursements, les délais de remboursement sont souvent aussi trop courts pour que le prêt puisse entraîner un accroissement de la production de nature à permettre les remboursements.

27. La souplesse inhérente aux eurocrédits ne va par ailleurs pas sans inconvénients dans la mesure où les conditions qui s'y attachent ne sont pas nécessairement en rapport avec la rentabilité ou la période d'amortissement des activités auxquelles l'emprunteur pourra les affecter, à moins qu'il ne s'agisse de crédits pour des projets précis. Le volume des fonds disponibles peut de surcroît se contracter encore plus vite qu'il n'a augmenté si les banques internationales décident, pour une raison ou une autre, de réduire leur engagement dans un pays donné, comme on l'a vu même au cours des années 70. En fait, l'entreprise industrielle emprunteuse peut rester tout aussi solvable et cependant ne pouvoir obtenir ni prêts nouveaux ni reconduction de ceux qui lui ont été consentis, si le pays d'accueil voit sa cote diminuer sur le marché international. Etant donné de plus que les consortiums d'eurocrédits comprennent désormais un très grand nombre de banques de différents pays, la renégociation des emprunts peut être un processus extrêmement long et délicat, dont la complexité est encore accrue par l'existence de garanties croisées de défaut de paiement qui permettent à une petite banque relativement peu expérimentée d'appeler tous les prêts au remboursement en faisant valoir les créances privilégiées qu'elle détient sur les avoirs d'un pays ou d'un autre emprunteur. En bref, du fait des frais et charges élevés qu'ils entraînent, de leurs taux d'intérêt variables, de la brièveté de leurs échéances, de leur faible fiabilité et de leur complexité, les eurocrédits cartellaires présentent une utilité limitée pour le financement industriel des pays en développement.

28. Pour toutes ces raisons, les eurocrédits doivent être considérés comme un moyen de financement moins satisfaisant que d'autres. L'adoption de nouveaux mécanismes pour le rééchelonnement des échéances et l'étalement des risques tenant à la devise choisie et au pays emprunteur augmenterait sensiblement les possibilités de recourir à cette source de fonds pour financer l'industrie des pays en développement.

29. Les gouvernements des pays en développement pourraient avoir intérêt à assumer les risques de fluctuation des taux d'intérêt. Par l'intermédiaire de leurs banques centrales, ils disposent habituellement d'avoirs investis sur l'eumarché où les sociétés nationales empruntent. Dans certains pays, les réserves de change, investies en majeure partie à court terme à des taux d'intérêt variables, sont en fait de loin plus importantes que la dette contractée à des taux d'intérêt variables par les nationaux. En pareil cas, lorsque l'Etat a plus à gagner à la hausse, par exemple, des taux d'intérêts sur le dollar des Etats-Unis que les emprunteurs à y perdre, il y a manifestement de solides arguments pour que les pouvoirs publics prennent en charge le risque auquel s'expose l'emprunteur. Même dans les pays où les réserves de change sont inférieures au montant de la dette à des taux d'intérêt variables, l'Etat aurait sans doute intérêt à envisager d'assumer ce risque, que ce soit pour en décharger des sociétés pour qui, dans la plupart des cas, il est trop lourd et imprévisible, parce que la croissance de l'industrie manufacturière est, le cas échéant, une priorité nationale, ou encore parce qu'il est souvent mieux placé pour obtenir des crédits à court terme ou utiliser ses réserves en période de taux d'intérêts élevés sur les marchés internationaux.

30. En l'absence d'un service public - ou d'une institution financière nationale - disposé à prendre en charge les risques inhérents aux fluctuations des taux d'intérêt sur le marché des changes, les sociétés qui empruntent à l'étranger sur le marché commercial prennent de gros risques dont elles ne peuvent mesurer la portée. Le coût du remboursement de dettes libellées en marks et en francs suisses, par exemple, a plus que doublé au cours des années 70 et, bien que les deux monnaies aient faibli au début des années 80, ce relâchement n'aurait été d'aucun réconfort pour la société tenue de rembourser, avant la baisse, tout ou partie de ses emprunts à l'étranger. Le taux LIBOR a subi des variations de l'ordre de 5 à 20 % au cours des 10 dernières années. C'est dire la nécessité d'un mécanisme international capable d'assumer la majeure partie de ces risques.

3. Crédits à l'exportation

31. Le volume total des crédits officiels à l'exportation consentis en faveur des pays en développement est de loin inférieur au volume des eurocrédits (2,8 milliards de dollars en 1981 contre 25 milliards de dollars de prêts bancaires). Les crédits officiels et privés à l'exportation présentent un certain nombre de caractéristiques communes, encore que le volume total de

ces derniers soit de beaucoup plus important (10,6 milliards de dollars en 1981). Les crédits officiels à l'exportation présentent toutefois le très gros avantage d'être assortis de taux d'intérêt fixes, actuellement de l'ordre de 10 %, variant très légèrement suivant que le pays emprunteur est classé ou non dans la catégorie des pays extrêmement pauvres. Le niveau des taux et la durée des crédits officiels à l'exportation font l'objet d'accords périodiques entre les principaux pays industriels pour éviter "toute concurrence excessive". Cette procédure n'est pas sans avoir de curieux effets : ainsi, les taux d'intérêts ne tenaient compte auparavant - et la situation n'a guère changé - ni de la différence des taux pratiqués sur le marché pour les diverses devises ni des variations probables de leurs parités réciproques. De ce fait, il est arrivé que l'on puisse emprunter sur les marchés commerciaux à des conditions plus favorables que celles consenties aux crédits officiels à l'exportation.

32. Tous les crédits de ce type sont, bien entendu, liés à l'obligation d'acheter dans le pays prêteur et la plupart des crédits privés sont pareillement liés à la société fournissant les marchandises. Dans les cas où les achats de marchandises sont motivés par une offre de crédit, l'emprunteur risque de payer beaucoup plus que le prix le plus bas pratiqué sur le marché. Les cas ne manquent pas d'emprunteurs de pays en développement qui, par suite d'offres de crédits à l'exportation, achètent du matériel coûteux et inadapté.

33. Si, en revanche, l'industriel intéressé trouve d'abord le fournisseur le meilleur marché compte tenu de ses besoins, le crédit à l'exportation constitue souvent une source utile de financement à bon compte convenant parfaitement pour l'achat de nombreux types de matériel.

4. Prêts multilatéraux

34. Les organismes multilatéraux de financement tels que la Banque mondiale et les banques de développement régionales (asiatique, interaméricaine, africaine et caraïbe) jouent un rôle important en mettant à la disposition de l'industrie des crédits dont l'échéance est bien plus longue que celle des emprunts pouvant être contractés à des conditions commerciales. Cependant, ces organismes ne consacrent à l'industrie qu'une petite portion de leurs ressources (entre 4,3 % pour la Banque interaméricaine de développement et près de 30 % pour la Banque africaine de développement, qui a récemment décidé d'allouer un milliard de dollars spécialement aux projets industriels au cours des années 80. Au cours

des exercices 1981 et 1982, 7 % seulement des prêts accordés par la Banque mondiale et l'Association internationale de développement (IDA) étaient destinés à l'industrie. Même s'il est tenu compte des crédits consentis aux sociétés financières de développement, qui sont, pour la plupart, spécialisées dans le financement de l'industrie, cette dernière a bénéficié tout juste de 16 % des allocations totales. Moins de 38 % des nouveaux prêts approuvés en 1983 intéressaient le secteur manufacturier auquel près de deux tiers des projets financés par la Société financière internationale avaient été destinés dans le passé^{10/}.

35. En matière de prêts multilatéraux, la Banque mondiale qui fournissait, au cours des dernières années, les deux tiers de leur montant total, joue un rôle dominant. Par ailleurs, d'autres organismes multilatéraux de prêt, tels que les banques régionales de développement, tendent, par bien des points importants, à s'inspirer de la pratique de la Banque mondiale. Celle-ci a certes pris depuis quelques années un certain nombre de mesures qui devraient avoir des effets bénéfiques sur les flux de capitaux vers l'industrie des pays en développement, tels que l'expansion des prêts destinés à l'énergie, l'octroi de prêts pour des programmes d'ajustement structurel et les accords de cofinancement permettant d'augmenter la durée des prêts consentis à des conditions commerciales et de mobiliser des ressources supplémentaires, mais quelques-uns des faits nouveaux ont également des effets défavorables, comme par exemple l'adoption de taux d'intérêt variables et la réduction des échéances. Jusque dans un passé récent, l'un des principaux avantages des prêts multilatéraux était de porter l'intérêt à un taux fixé pour toute la durée du prêt. La Banque mondiale a récemment changé de pratique : elle applique désormais un taux variable à ses prêts, ou plus exactement à une fraction relativement faible de chaque prêt. En soi, les risques que comporte le financement par la Banque mondiale ne s'en sont pas pour autant sensiblement accrus; mais la Banque a commencé à exiger le remboursement du principal en montants annuels égaux, et le versement des intérêts afférents au solde encore à rembourser. Dans ces conditions les paiements à effectuer au titre du service de la dette sont les plus élevés au cours des premières années d'amortissement du principal et baissent par la suite, ce qui est fort désavantageux pour l'emprunteur.

36. Des échéances bien plus longues que celles des crédits pouvant être obtenus à des conditions commerciales sont le principal avantage des prêts multilatéraux. Quelques organismes de crédit, et surtout leurs guichets pour les prêts à des

conditions libérales, continuent à pratiquer des échéances très longues. Certains emprunteurs ont cependant constaté que la Banque mondiale tendait à ramener la durée de ses prêts de plus de 20 ans à environ 15 ans, ce qui est toujours avantageux, surtout pour les projets intéressant l'industrie manufacturière, où la période de récupération des investissements est bien plus courte que pour les ouvrages d'infrastructure. Mais cette réduction des échéances pourrait avoir des effets non négligeables, par exemple, sur les tarifs appliqués par une centrale hydroélectrique, et augmenterait par contrecoup les coûts de production. Conjuguée avec l'abandon du système permettant d'égaliser les versements annuels au titre du service de la dette, cette réduction des échéances aurait des conséquences très graves. Cependant, la mise au point d'un calendrier d'amortissement prévoyant des versements à peu près égaux au titre du service de la dette devrait être très simple, même si le taux du prêt n'est pas connu d'emblée pour toute sa durée.

37. Un autre inconvénient des prêts multilatéraux actuels, c'est la longueur du temps nécessaire pour parvenir à un accord sur les conditions du prêt; ces délais s'expliquent par le fait que les prêts sollicités sont destinés à des projets et non à des programmes. Obtenir un prêt pour un projet déterminé exige souvent des négociations prolongées et compliquées, qui peuvent entraîner des retards coûteux au niveau du projet. Par ailleurs, à la différence des emprunts à des conditions commerciales, les prêts multilatéraux peuvent être subordonnés à un accord sur certaines questions de principe relatives aux plans et priorités du gouvernement du pays en développement intéressé, exigence qui peut être considérée comme une ingérence non justifiée.

5. Aide bilatérale

38. Les conditions financières libérales dont elle est assortie sont le principal avantage de l'aide bilatérale et rendent celle-ci particulièrement intéressante pour les pays emprunteurs, surtout à un moment où ces derniers connaissent, comme à l'heure actuelle, de sérieux problèmes en matière de balance des paiements et de dette étrangère. Mais ce sont précisément les conditions libérales dont l'aide est le plus souvent assortie, qui confèrent à l'organisme négociant les conditions d'utilisation de son prêt une position d'autant plus forte que les pays emprunteurs ont un grand besoin de ces ressources financières. L'industrie manufacturière n'a que rarement accès

à l'aide bilatérale, mais celle-ci influe fortement sur ses coûts, puisqu'elle sert souvent à financer des centrales électriques, des moyens de transport, etc.

39. Toutefois, l'aide bilatérale relève aussi de la politique étrangère et économique du pays prêteur. Environ 50 % de l'aide sont considérés officiellement comme "liés" dans ce sens qu'ils ne peuvent être dépensés que pour les exportations du pays prêteur; une autre partie de l'aide, dont on ignore le montant exact, est officieusement liée, dans la mesure où le pays prêteur tente par divers moyens d'inciter le pays emprunteur à utiliser l'aide d'une manière qui profite à sa propre industrie. Tous les prêts consentis au titre de l'aide bilatérale sont libellés dans la monnaie du pays prêteur, ce qui entraîne d'autres frais et les délais de négociation peuvent être longs. Même si elle n'est peut-être pas toujours aussi bon marché qu'elle le semble sur le papier, l'aide bilatérale reste souvent moins coûteuse que la solution de recharge la moins chère qui existe.

6. Obligations internationales

40. Une obligation internationale peut être définie comme une émission obligatoire offerte par un emprunteur sur un marché financier extérieur à son propre pays. Libellées dans une monnaie autre que celle du pays où elles seront placées, les euro-obligations sont prises ferme par un syndicat de garantie international qui les vend sur deux ou plusieurs marchés financiers. Ces obligations ont été une importante source de financement extérieur pour quelques pays en développement non exportateurs de pétrole qui, appartenant surtout aux groupes à revenus élevés ou intermédiaires, ont représenté près de 98 % du montant total des capitaux levés à l'aide d'obligations par les pays en développement. Toutefois, le volume des emprunts contractés par les pays en développement sur le marché obligatoire a fléchi en 1979 et 1980, la part des pays en développement dans le montant total tombant de 10,6 % en 1979 à seulement 7,7 % au cours du premier semestre de 1980^{11/}.

41. L'un des grands problèmes que rencontrent les pays en développement non exportateurs de pétrole accédant au marché obligatoire international tient à ce que ces pays ne peuvent emprunter qu'à des conditions bien moins favorables que ne le font les emprunteurs souverains et les entreprises des pays développés. Les échéances sont elles aussi plus courtes. Etant donné les problèmes de crédit que connaissent actuellement de nombreux pays en

développement non exportateurs de pétrole et le peu de chances de voir leur situation s'améliorer dans l'immédiat, la possibilité de lever, à un taux d'intérêt acceptable et pour des périodes suffisamment longues, des sommes plus importantes sur le marché obligataire international semble assez faible.

7. Conclusions à tirer des expériences acquises en ce qui concerne les sources de financement existantes

a) La recherche générale de nouvelles formes de prêts

42. De toute évidence, les variations de leur capacité de paiement ne permettent que difficilement aux pays en développement de faire honneur à leurs obligations fixes au titre du service de la dette afférente aux prêts. En matière de finances internationales, les prêteurs n'ont cependant pas la possibilité de déclarer en faillite un emprunteur souverain suspendant ses paiements et de vendre ses actifs au mieux offrant; ils ne peuvent que continuer à apporter leur concours à l'emprunteur dans l'espoir de rentrer dans leurs fonds - c'est-à-dire recouvrer leurs crédits anciens et nouveaux - dans un avenir plus ou moins proche. Les sociétés débitrices des pays en développement peuvent, dans certains cas, être acculées à la faillite par leurs créanciers internationaux, mais cela ne résout pas les problèmes que pose la conversion du produit de la vente en monnaie étrangère.

43. Selon un schéma quasiment universel, il s'engage alors des négociations en vue du rééchelonnement ou du refinancement de la dette. En ce sens, on peut dire que le décalage entre les conditions de remboursement et la capacité de satisfaire à ces conditions importe peu : les conditions de remboursement sont rigides, mais de jure seulement. De facto, le rééchelonnement et le refinancement assurent la souplesse nécessaire.

44. Si les pays peuvent suspendre le service de leur dette et négocier ensuite à leur aise avec les créanciers, on peut soutenir que la recherche de nouvelles formes de prêts pour réduire la probabilité d'une défaillance est inutile. Mais les emprunteurs pâtissent réellement de la situation où ils se trouvent. Un débiteur défaillant éprouve de très grandes difficultés à obtenir de nouveaux crédits, même les crédits commerciaux courants sur lesquels repose la quasi-totalité des échanges internationaux; et les pays n'arrivant que difficilement à assurer le service de la dette ont, presque par définition, un besoin urgent de prêts internationaux supplémentaires.

Il semblerait donc que les emprunteurs préféreraient un régime de financement plus souple de jure, qui les autoriserait, en vertu de l'accord de prêt original, à réduire les paiements au titre du service de la dette lorsque la conjoncture est mauvaise et faciliterait probablement l'obtention de nouveaux emprunts en période de difficultés financières. A présent, dès qu'un emprunteur est en défaut, il lui est difficile, sinon impossible, de s'assurer des concours financiers au-delà de ceux que lui offre le report des versements à effectuer au titre du service de la dette existante.

45. Les prêteurs ont eux aussi intérêt à rechercher de nouvelles formes de prêt. La renégociation des dettes fait perdre du temps, entame la réputation du bailleur de fonds et, nécessitant l'augmentation de la provision pour dettes douteuses, peut aboutir à un amenuisement des bénéfices déclarés. Même si les banques internationales perçoivent une commission pour les prêts renégociés, les courants de prêts nouveaux sont réduits à zéro ou tout au plus au niveau imposé aux banques par le Fonds monétaire international (FMI). Si l'on arrivait effectivement à mettre au point de nouveaux instruments de crédit, la diminution des paiements au titre du service de la dette en cas de difficultés conjoncturelles devrait être compensée par l'engagement d'effectuer des versements plus importants au prêteur lorsque la conjoncture est favorable. Par ailleurs, la réduction du service de la dette étant autorisée dans l'accord original, les vérificateurs des comptes des banques ne seraient pas obligés de préconiser l'accroissement des provisions pour dettes douteuses imputées sur les bénéfices. Il convient de mentionner que certains prêteurs, tels que le mécanisme de financement compensatoire (FMI), et le système de stabilisation des exportations STABEX (Convention de Lomé) ont des dispositifs permettant de déterminer automatiquement si un emprunteur souverain est en mesure d'effectuer des remboursements.

b) Financement de programmes ayant pour objet une meilleure utilisation des capacités et l'appui aux ajustements structurels

46. La rationalisation, l'entretien et une meilleure utilisation du capital ont une grande importance pour l'industrialisation des pays en développement. Bien que les données disponibles soient peu homogènes, elles prouvent dans leur ensemble que les capacités du secteur industriel des pays en développement sont mal utilisées^{12/}.

47. Aussi importants que soient les fonds de roulement suffisants, toute amélioration dans l'utilisation de la capacité dépendra largement d'un redressement général de la situation économique d'ensemble rendu possible par l'expansion de la demande et l'amélioration des termes de l'échange. Les concours financiers en vue d'une utilisation accrue des capacités installées ont été dans une large mesure limités au versement de subventions directes et aux systèmes de financement des exportations, l'efficacité étant dans les deux cas compromise par l'insuffisance de la demande intérieure et extérieure. Les possibilités de financement sont toutefois médiocres. L'appui aux ajustements structurels est un moyen d'améliorer, à plus longue échéance, l'utilisation des capacités. La mise en place d'une infrastructure, la diversification de l'activité économique, l'action en faveur d'une plus grande complémentarité des différents secteurs et l'élimination des goulets d'étranglement dans l'économie contribueront à la réalisation de cet objectif; le prêt aux programmes peut être l'une des principales formes utilisées à cet effet.

48. Permettant de soutenir financièrement toute une série de projets liés entre eux ainsi que des opérations d'investissement sans lien direct avec un projet déterminé, le financement de programmes peut assurer la souplesse et la rapidité des versements, améliorer les perspectives de créer les structures nécessaires pour l'industrialisation et aider les pays en développement à éviter les projets de grande envergure auxquels ils donnaient traditionnellement la préférence, comme d'ailleurs de nombreux mécanismes internationaux de financement de projets. Les systèmes de financement de programmes peuvent participer à la fois du financement industriel et, de manière plus générale, du financement du développement, sans qu'il y ait de démarcation nette entre les deux éléments.

49. La Commission Brandt^{13/} et auparavant la Commission Pearson^{14/}, ainsi qu'un certain nombre de pays appartenant au Comité mixte Banque mondiale/FMI du développement ont insisté tout spécialement sur la nécessité du financement de programmes. Le prêt-programme servant à appuyer le processus de formation de capital et l'utilisation des capacités stimule davantage l'expansion que le prêt-projet. Le prêt-programme permet aussi de combattre le gaspillage des ressources affectées à des projets non achevés. Il convient particulièrement aux pays dont certains secteurs ont pu être "surdéveloppés" par le financement de projets. Comme le montre l'expérience acquise en Europe au lendemain de la

guerre, le fait de financer des projets particuliers n'est guère compatible avec le besoin de transfert prompt et efficace des ressources. Dans le cadre du plan Marshall, le gros des fonds était donc alloué à des programmes comme l'étaient les prêts que la Banque mondiale consentait à cette époque aux pays européens.

50. Même si de puissants arguments militent en faveur du financement accru de programmes dans les pays en développement, il existe aussi des arguments bien connus qui s'y opposent. On redoute que le financement de programmes encourage le gaspillage, que des crédits soient utilisés pour des dépenses de consommation ou des dépenses militaires au lieu de servir aux investissements, etc. En fait, ces arguments sont souvent identiques à ceux mis en avant contre l'octroi de prêts par des banques commerciales. En plus, les investisseurs ont, dans le passé, donné la préférence au financement de projets, estimant qu'ils pouvaient aussi exercer un certain contrôle sur l'utilisation finale de leurs fonds, et de faire respecter certaines conditions imposées.

51. Dans l'état actuel des choses, la nécessité du financement de programmes est largement admise, comme le montrent les discussions et propositions de la Commission Brandt^{13/}, ainsi que l'intérêt de la Banque mondiale pour les prêts destinés aux ajustements structurels.

c) Les formes de financement à la disposition de l'industrie sont-elles suffisantes ?

52. Parmi les sources de financement dont il a été question plus haut, les eurocrédits ne conviennent guère à l'industrie et on peut s'attendre à un fléchissement de leur montant. Les inconvénients et l'attrait de moins en moins grand des prises de participation ont déjà été mentionnés. Malgré leur utilité, les prêts multilatéraux et les crédits à l'exportation sont d'une ampleur trop restreinte. L'aide bilatérale est très réduite. La nécessité de mettre au point de nouvelles formes de financement pour réduire l'écart entre les exigences des bailleurs des fonds potentiels et les besoins des bénéficiaires est donc nettement ressentie.

53. Il convient de signaler que quelques organismes multilatéraux proposent déjà des prises de participation au capital social, comme la Société financière internationale (SFI), la Commonwealth Development Corporation (CDC) et certains établissements islamiques et arabes (tels que la Banque de développement islamique et le Fond koweïtien). Si cette formule apporte une solution

partielle au problème considéré, elle implique des prises de participation classiques où les droits de propriété et de participation à la gestion reconnus à tous les actionnaires sont détenus par la Société financière internationale ou la Commonwealth Development Corporation. Ce qu'il faut, c'est une forme de financement s'apparentant par sa souplesse en matière de service de la dette à la prise de participation et par l'existence de relations directes entre prêteur et emprunteur au prêt consenti par une banque commerciale.

B. Expérience des institutions nationales de financement en matière de financement industriel.

54. Les institutions de financement signalent souvent combien il est difficile de susciter des projets bancables. Les activités du service de promotion des investissements de l'ONUDI, ainsi que celles qui ont trait aux études de faisabilité, visent, dans une large mesure, à encourager l'élaboration de projets susceptibles d'être financés par des institutions internationales. Les participants de la première Consultation sur le financement industriel, en particulier les pays industrialisés à économie de marché, ont nettement souligné que ce type d'activités était nécessaire.

55. Les points de vue qui veulent, l'un que les apports de capitaux à l'industrie soient insuffisants, l'autre que le nombre de projets bancables soit trop restreint, ne sont pas incompatibles. La contradiction apparente peut s'expliquer ainsi :

- a) La doctrine des organismes de financement ne tient pas compte des objectifs globaux d'industrialisation à long terme, tel que l'objectif de Lima. Par définition, ces objectifs ne peuvent pas être atteints si les tendances actuelles se poursuivent ou si l'on conserve le cadre financier actuel fondé sur des apports de capitaux fournis par le Nord au Sud ou transitant par le Nord à des conditions et sous des formes analogues à celles qui ont été examinées plus haut;
- b) Les bons projets sont, par définition, ceux qui satisfont aux exigences actuelles, compte tenu des taux d'intérêt pratiqués, des échéances et autres conditions de prêt. Si les modalités ne sont pas adaptées aux besoins des pays en développement en matière d'industrialisation, comme c'est souvent le cas, le nombre de bons projets sera effectivement très limité;

- c) Les bons projets potentiels existent peut-être mais, n'étant pas suffisamment reconnus ni encouragés, ils n'atteindront jamais le stade du financement.

56. Au cours de la troisième Conférence des banques des pays en développement, tenue à Ljubljana du 6 au 8 juillet 1983, l'ONUDI a réalisé une petite enquête concernant les opinions de quelques banquiers des pays en développement. Les résultats montrent que dans les pays en développement, les banquiers considèrent souvent le financement comme un problème majeur pour l'industrialisation de leur pays*. Le manque de ressources suffisantes, l'absence de sécurité pour les emprunts et l'insuffisance de la capacité d'absorption semblent constituer des obstacles particulièrement sérieux à un financement industriel efficace. Il en existe bien entendu encore d'autres, notamment l'absence de bons projets. Ceux-ci sont souvent définis par les banquiers comme répondant à certains critères financiers. La valeur de ces derniers peut être mise en doute, étant donné que la rentabilité est différente selon qu'il s'agit du secteur public ou privé^{15/}. Il est donc urgent de procéder à un examen approfondi des critères permettant de reconnaître un bon projet, ce qui contribuerait utilement à éclaircir la relation entre l'existence de projets satisfaisants et le financement industriel. Les risques propres au pays en question devraient avoir une influence importante sur cette relation.

* Les réponses émanaient de banquiers des pays suivants : Chine, Ethiopie, Jamaïque, Mali, Malte, Nigéria, Sierra Leone et Yougoslavie. A une exception près, tous ont déclaré que le financement posait un problème réel et entravait l'industrialisation. Le manque de ressources suffisantes a été cité comme le principal obstacle à un financement industriel efficace, suivi en deuxième position par l'absence de garanties pour les emprunts et le manque de capacité d'absorption. Trois banquiers ont imputé le manque de dynamisme principalement à l'absence de bons projets. Il est intéressant de noter que ce n'est pas l'absence de projets en général mais leur qualité qui a été mise en cause. Priés de définir ce qui rendait un projet satisfaisant, six des banquiers interrogés ont répondu qu'il devait respecter des critères financiers. Il a aussi été avancé qu'un bon projet était celui qui encourageait les exportations, était conforme aux plans de développement du pays, répondait aux besoins fondamentaux de la population, créait des emplois ou était proposé par des promoteurs compétents.

57. Le premier des deux problèmes soulignés par les institutions nationales de financement, c'est-à-dire le manque de capitaux, est traité ci-après. En ce qui concerne le second problème, à savoir l'absence de bons projets, il faut noter ici qu'une amélioration des mécanismes d'élaboration et de promotion des projets produirait des résultats immédiats. On ne dira jamais assez l'importance d'une approche systématique de ces problèmes, calquée sur les stratégies nationales de développement et d'industrialisation.

C. L'optique "macro-économique"

58. Les objectifs internationaux à long terme pour l'industrialisation des pays en développement sont définis dans la Déclaration et le Plan d'action de Lima concernant le développement et la coopération industriels et dans la Déclaration et le Plan d'action de New Delhi concernant l'industrialisation des pays en développement et la coopération internationale en vue du développement industriel de ces pays, qui demandent que des efforts soient déployés pour accroître les apports de capitaux extérieurs à l'industrie des pays en développement.

59. Pour atteindre l'objectif de Lima, la tendance actuelle des taux de croissance du PIB, de la production industrielle et de l'investissement dans les pays en développement devra s'accélérer considérablement. L'ONUDI a estimé, dans un autre document, que l'investissement dans le secteur manufacturier doit passer d'un niveau annuel de 56 milliards de dollars des Etats-Unis en 1980 à quelque 130 milliards de dollars en 1990 pour atteindre 293 à 415 milliards de dollars en l'an 2000 (aux prix de 1975)^{16/}. Les apports de capitaux extérieurs nécessaires se chiffrent donc à 52 milliards de dollars des Etats-Unis en 1990 et entre 117 et 166 milliards en l'an 2000, contre 20 milliards en 1980. Le total des investissements dans le secteur manufacturier et des apports de capitaux extérieurs pour les deux décennies 1980 à 2000 sont estimés ainsi :

<u>Période</u>	<u>Investissements dans l'industrie manufacturière</u>	<u>Apports de capitaux à l'industrie manufacturière</u>
	(en milliards de dollars, aux prix de 1975)	
1981-1990	916	351
1981-2000 (Chiffres moyens)	3 266	1 291

L'investissement annuel dans l'industrie manufacturière devrait donc atteindre environ 5,7 % (chiffres moyens) du PIB en dollars constants de 1975 et peut-être jusqu'à 6,7 % (forte croissance) du PIB en l'an 2000. Cela constitue un accroissement considérable par rapport au taux de 1980 (4,7 %). Ces estimations proviennent des taux de croissance calculés à partir du modèle LIDO (objectif de Lima en matière de développement industriel), établi par l'ONUDI, complétés par des données provenant de la base de données de l'ONUDI*. D'autres estimations de l'investissement nécessaire dans le secteur manufacturier pour tenter d'atteindre l'objectif de Lima sont encore plus élevés^{17/}. Les investissements nécessaires étant d'une telle ampleur, on peut se demander si des fonds suffisants seront disponibles aux conditions appropriées.

60. Il est à noter que les chiffres cités plus haut supposent une part d'investissement intérieur de l'ordre de 60 %. La disponibilité de fonds nationaux dépendra de l'aptitude des pouvoirs publics à établir l'équilibre nécessaire entre la consommation et l'épargne - par une politique économique nationale - et de celle des systèmes de financement nationaux à investir cette épargne dans le secteur manufacturier. Ce dernier problème est traité au chapitre III ci-après.

61. Il est en fait possible d'établir de nombreux scénarios différents pour l'avenir dans ce domaine et dans d'autres. La plupart des projections et des estimations indiquent toutefois que le montant total des capitaux disponibles sur les marchés monétaires et financiers, au moins pour la prochaine décennie et probablement jusqu'à l'an 2000, ne constituera pas, d'un point de vue purement technique, un obstacle à l'industrialisation des pays en développement.

62. Les capitaux disponibles sur les marchés financiers internationaux qui étaient de 159 milliards de dollars en 1977 ont atteint quelque 340 milliards en 1981. Cet accroissement provient, pour l'essentiel, de capitaux privés placés par l'intermédiaire du système bancaire et du marché obligataire. La majeure partie des capitaux transitant par les marchés internationaux est allée aux pays industrialisés, la part des pays en développement non exportateurs de pétrole étant d'environ 40 %^{16/}.

* Pour des raisons techniques, toutes ces estimations sont exprimées en prix de 1975. Aux prix de 1983, ces sommes seraient au moins doublées. Ces chiffres reposent sur une croissance annuelle de la valeur ajoutée manufacturière de 2,5 à 3,9 % dans les pays industriels entre 1981 et 2000. Le taux de croissance correspondant nécessaire pour que l'ensemble des pays en développement atteignent l'objectif de Lima serait de 7,2 à 8,4 %. L'objectif de Lima prévoit une part relative et peut donc être atteint avec diverses combinaisons de taux de croissance. Les estimations données ici ne sont valables que pour les taux de croissance indiqués.

63. Le contraste est encore plus net dans le cas des mouvements non officiels de capitaux. C'est ainsi que dans cette catégorie, qui représentait quelque 85 % de l'ensemble des flux financiers pendant la période considérée, les pays industrialisés ont fourni entre 50 et 60 % de l'ensemble des capitaux prêtés, tandis que la part des pays en développement non exportateurs de pétrole se situait entre 23 et 24 %. A la même période, l'APD n'a progressé que légèrement, passant de 22 milliards de dollars en 1977 à 37 milliards en 1981^{16/}. L'investissement étranger direct n'a représenté qu'une faible part du flux net de capitaux au bénéfice des pays en développement en 1970. Par la suite, il a progressé moins rapidement que les autres formes de flux financiers internationaux.

64. En tout état de cause, si les tendances précédentes se maintiennent au cours de la période 1981-2000, environ 50 % seulement des apports en capitaux extérieurs nécessaires dans le secteur manufacturier pour atteindre l'objectif de Lima seront réunis, ce qui signifiera un déficit de quelque 650 milliards de dollars. Selon les estimations de l'ONUDI, si ces tendances se maintiennent, la situation se détériorera progressivement. Les apports financiers étrangers investis annuellement dans le secteur manufacturier des pays en développement se monteront à environ 50 milliards de dollars à la fin du siècle, équivalent à un tiers seulement des besoins correspondant à l'objectif de Lima^{18/}.

65. Le fait que, malgré l'existence de capitaux suffisants sur le marché financier international, les apports de capitaux à l'industrie des pays en développement soient très insuffisants tient principalement aux imperfections du système financier international. Deux points présentent une importance particulière.

66. Premièrement, les institutions financières multilatérales existantes acheminent en fait des sommes plutôt faibles directement du marché international vers l'industrie des pays en développement (le total cumulé des prêts consentis à l'industrie par la Banque mondiale et l'IDA s'élevait à 7,1 milliards de dollars en juin 1982, somme à laquelle il faut ajouter les capitaux qui parviennent indirectement au secteur industriel par l'intermédiaire de prêts accordés à des sociétés de financement du développement). Normalement, leurs activités s'exercent grâce à des dons accordés par certains pays ou à des emprunts contractés sur les marchés financiers nationaux ou internationaux et extrêmement limités du fait de la structure du capital de ces institutions. A présent, environ 18 % seulement des ressources de la Banque mondiale/IDA sont destinés à l'industrie.

67. Deuxièmement, l'essentiel des fonds destinés au financement du secteur industriel des pays en développement a été jusqu'à présent distribué par des organismes de crédit à l'exportation et des banques commerciales. Ce recyclage semble toutefois moins favorable à l'industrialisation des pays en développement qu'on ne le suppose généralement^{18/}. Les conditions fixées par les banques commerciales pour l'octroi des prêts et la répartition de ces derniers entre les pays ou les secteurs ne sont pas toujours des plus favorables. Les banques commerciales ont concentré leurs prêts aux pays en développement sur un petit nombre de pays, principalement à rev nu moyen ou relativement élevé. Ainsi, la plupart des pays en développement, soit n'ont pu satisfaire leurs besoins financiers par des emprunts auprès des banques commerciales, soit ont dû accepter des conditions qui ne font qu'aggraver leurs difficultés financières. Sur le total des prêts commerciaux octroyés aux pays en développement entre 1973 et 1978 - qui s'élevait à près de 100 milliards de dollars - 13,8 milliards de dollars seulement, soit 14 %, sont allés directement au secteur industriel.

68. Il est désormais manifeste que, en raison de l'endettement extrêmement lourd des pays en développement (environ 800 milliards de dollars, dont approximativement 325 milliards sous forme de prêts à moyen terme contractés auprès des banques commerciales) et du service de la dette très élevé qui en résulte (atteignant dans certains cas presque 100 % des recettes courantes si l'on tient compte des prêts à court terme reconduits), les banques sont de moins en moins disposées à s'engager davantage dans les pays en développement.

D. Conclusions

69. L'examen ci-dessus montre clairement que :

- a) Il y a actuellement peu de possibilités de financer une amélioration de la capacité d'utilisation de l'industrie et il faut, d'urgence, mettre au point de nouveaux mécanismes pour financer les programmes d'ajustement structurel.
- b) Il est de toute évidence nécessaire d'améliorer et de renforcer le processus d'identification, d'élaboration et de promotion des projets.
- c) Une analyse tant micro-économique que macro-économique de la situation montre que les capitaux disponibles à des conditions satisfaisantes pour l'industrie sont insuffisantes à court terme et complètement inadéquats à long terme pour permettre aux pays en développement d'atteindre leurs objectifs d'industrialisation.

III. LE ROLE DU FINANCEMENT INTERIEUR DANS LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

A. Problèmes et perspectives

70. Bien que le financement extérieur de type international joue un rôle essentiel dans l'industrialisation en comblant l'écart entre l'épargne intérieure brute et les besoins en matière de formation intérieure brute de capital, qu'il soit indispensable à l'obtention d'une grande partie des machines, du savoir-faire ainsi que des produits intermédiaires et matières premières requis, et que son importance soit très supérieure à ce que sa part dans le financement de l'industrialisation laisserait supposer*, il n'en demeure pas moins que, pour l'essentiel, les ressources nécessaires au financement de l'industrie doivent être - et sont effectivement - mobilisées, transformées et réparties à l'échelon national et qu'une part importante des apports en main-d'oeuvre et en matières - surtout lorsqu'il s'agit de main-d'oeuvre non spécialisée et de matières d'usage général - sont souvent disponibles sur place et payables en monnaie locale.

71. C'est sur le marché du crédit à l'industrie que les vrais problèmes du financement de l'industrialisation, dans les pays en développement, se manifestent avec clarté. Ce marché - où s'exprime la demande qui émane des entreprises manufacturières, et l'offre qui est le fait des prêteurs de fonds d'investissement - a un caractère essentiellement national. A l'exception, peut-être, des entreprises transnationales et de quelques entreprises publiques, les entreprises manufacturières des pays en développement doivent emprunter auprès des bailleurs de fonds locaux. Les entreprises transnationales elles-mêmes empruntent largement sur le marché local. Aussi, les systèmes financiers nationaux jouent-ils un rôle central dans le financement des industries manufacturières.

* Durant les années 60 et au début des années 70, le financement extérieur représentait de 10 à 20 % de l'ensemble des investissements réalisés dans les pays en développement et cette proportion a quelque peu augmenté depuis. Bien entendu, il s'agit là de chiffres moyens et il n'est pas rare que, pour des projets donnés, les pourcentages soient très supérieurs.

72. Il existe, dans les pays en développement, un vaste réseau d'institutions financières qui, en matière d'industrialisation, font office d'intermédiaires ou de promoteurs. La quasi-totalité de ces pays dispose d'organismes chargés de financer le développement^{19/}. Il existe 495 institutions de ce type dans les pays du tiers monde : 150 en Afrique et au Moyen-Orient, 180 en Amérique latine et dans les Caraïbes et 85 dans la région de l'Asie et du Pacifique, les autres étant des établissements internationaux, régionaux, islamiques ou arabes. Ceux des deux dernières catégories se trouvent, pour la plupart, en Afrique et au Moyen-Orient. Beaucoup d'entre eux sont de création récente, d'autres ont de 20 à 30 années d'expérience. Leurs dimensions, la nature et l'orientation de leurs activités, ainsi que leur capacité de mobilisation des ressources sont très variables. Ils se présentent sous diverses formes : institutions et organismes publics; banques de développement d'économie mixte; sociétés d'investissement publiques; sociétés d'investissement privées; entreprises parapubliques et sociétés à caractère semi-commercial. Si ces institutions jouent un rôle essentiel dans le financement de l'industrialisation des pays en développement, il y a certainement des secteurs où l'on pourrait accroître leur efficacité, non seulement en adoptant des mesures propres à en améliorer le fonctionnement mais également en diffusant des informations sur leurs objectifs et sur les conditions auxquelles elles fournissent des fonds et en les mettant en contact avec les bénéficiaires et les promoteurs éventuels des projets.

73. S'agissant du financement d'origine nationale, l'un des principaux problèmes qui se pose est de déterminer à quels secteurs il faut accorder la priorité dans la répartition des ressources à investir. Les industries manufacturières sont en concurrence avec d'autres utilisateurs éventuels des fonds disponibles. Les pays en développement donnant la priorité à l'industrie dans leurs plans de développement devraient favoriser les entreprises concernées dans la répartition des fonds, tout en veillant à respecter les critères d'efficacité.

74. En deuxième lieu, le crédit doit être aussi bon marché que possible. A cet égard, un rôle déterminant revient aux coûts de transaction : charges administratives et coûts liés aux risques de défaut de paiement. L'existence de ces risques explique la création d'organismes spécialisés dans l'obtention d'informations à ce sujet. Faisant office d'intermédiaires entre prêteurs et emprunteurs, les institutions en question doivent supporter des charges financières (taux d'intérêt) et des coûts de transaction dus au fait que chaque opération financière est fonction des caractéristiques du prêteur. Chaque "produit" est donc confectionné sur mesure : le coefficient de couverture, les

conditions de remboursement, la sûreté et les balances d'intérêts varient d'un emprunteur à l'autre. La transaction impliquant l'établissement d'une relation d'une certaine durée, le prêt doit comporter des dispositions qui tiennent compte des incertitudes. La mise au point de ces dispositions particulières entraîne, elle aussi, un supplément de coût.

75. S'il est difficile de modifier le taux d'intérêt (qui dépend peut-être du taux de rentabilité et de la rareté des capitaux), il est en revanche possible, en innovant, de réduire les coûts de transaction (qui varient entre 6 et 20 % dans les pays en développement).

76. Le financement à des conditions avantageuses des entreprises du secteur manufacturier est assuré traditionnellement par des institutions spécialisées qui prêtent des fonds à des taux bonifiés. Ces organismes ne sont toutefois pas suffisamment motivés pour réduire les coûts de transaction. La bonification permanente ne saurait constituer une bonne solution. Il convient donc de trouver des moyens d'aligner ces coûts dans les pays en développement sur ceux pratiqués dans les pays développés.

77. Cette question revêt une importance toute particulière du fait des difficultés rencontrées actuellement pour équilibrer la balance de paiements. Les pays en développement se trouvent dans la nécessité, pressante, d'exporter des articles manufacturés, situation qui appelle des politiques de libéralisation des échanges. Or, ces politiques exposent les entreprises - qu'elles travaillent pour le marché intérieur ou pour l'exportation - à une concurrence accrue. Les marges bénéficiaires étant de plus en plus réduites, il devient plus difficile de mobiliser des ressources sans faire appel au concours du système financier, qui consiste à réinvestir des profits et à prévoir de généreuses provisions pour amortissements. L'autofinancement ou - plus exactement - l'auto-épargne, a toujours été la principale source de financement pour les entreprises manufacturières. Etant donné que ces entreprises vont désormais dépendre davantage du système financier, il est plus urgent que jamais d'améliorer ce système.

78. La part des capitaux nationaux dans le financement de l'industrialisation peut être augmentée, non seulement grâce à un accroissement des ressources réelles épargnées, mais aussi grâce à une efficacité accrue du système financier, qui sert à orienter une partie de ces ressources vers l'investissement.

79. En raison de leur très grande variété, les sources intérieures de financement de l'industrie sont beaucoup plus difficiles à classer que ces sources extérieures. Les principales sources de financement extérieur sont les mêmes pour tous les pays en développement, alors que les institutions financières nationales et les méthodes de prêt suivies varient considérablement d'un pays à l'autre. Toutefois, certains problèmes sont communs à de nombreux pays et l'on peut les examiner avec profit, en se souvenant que quelques pays en développement disposent d'un secteur financier très ramifié qui ne souffre guère, voire pas du tout, des inconvénients décrits ci-dessous.

80. L'une des principales sources de financement de l'industrie est constituée par les prêts qu'accordent les banques commerciales. Très souvent, ces prêts ne sont consentis qu'à court terme - du moins en principe. Des facilités de découvert sont en fait disponibles à plus long terme, étant constamment reconduites, mais cette forme de financement n'est pas toujours satisfaisante puisqu'elle n'est pas à l'abri des changements susceptibles d'intervenir dans la politique monétaire. Le financement à court terme est utile et nécessaire pour de nombreuses raisons, mais les industries ont également besoin de crédit à plus long terme, en particulier pour financer leurs investissements en capital fixe.

81. Dans de nombreux pays en développement, les banques commerciales ont été créées pour assurer le financement du commerce extérieur - qui est un financement à court terme - et elles ont toujours conservé cette caractéristique. En outre, les dirigeants de banques commerciales font souvent valoir que, leurs engagements étant financés essentiellement par des dépôts à court terme, ils feraient preuve d'imprudence en accordant des prêts de longue durée. Ce comportement est encore plus marqué lorsque les banques commerciales sont sous contrôle étranger, en raison des règles fixées au siège par les actionnaires. De manière générale, la possibilité qu'ont les banques de transformer les dépôts à court terme en prêts à long terme est limitée par la législation ou par les règles imposées par la banque centrale. Toutefois, l'importance de cet obstacle ne doit pas être exagérée. On trouve de nombreux exemples d'institutions financières qui sont à même d'emprunter à très court terme et de prêter à très long terme : ainsi, les organismes de crédit hypothécaire du Royaume-Uni, qui accordent des prêts-logement remboursables sur 20 ans et plus qu'ils financent par des dépôts à court terme.

82. Dans de nombreux pays en développement, les pouvoirs publics ont mis en place des banques de développement chargées d'assurer le financement à long terme. Ces banques ont un rôle très utile et très important à jouer mais le financement industriel laisse à désirer lorsque les prêts à long terme doivent être obtenus auprès d'un organisme du secteur public. Les banques de développement sont souvent tenues d'accorder des prêts à des secteurs ou à des types d'emprunteurs particuliers - ce qui tend à exclure de leur champ d'action les secteurs et catégories d'emprunteurs non privilégiés - sauf si elles disposent de fonds suffisants et d'une structure administrative leur permettant de satisfaire tous les emprunteurs éventuels. Mais la plupart des pays ne sont pas en mesure de doter leurs banques de développement des fonds qui seraient nécessaires pour atteindre ce dernier objectif et les rares pays disposant de très importantes ressources financières sont souvent ceux dont les capacités en matière de gestion sont limitées. En outre, les banques de développement ont souvent l'obligation de prêter à des taux d'intérêt inéconomiques à certains emprunteurs ou à l'ensemble d'entre eux. Cette situation leur interdit de se constituer des fonds propres; en conséquence, elles deviennent tributaires des pouvoirs publics pour l'obtention de nouveaux fonds dont elles ont besoin pour accroître le volume de leurs prêts, fonds que, tôt ou tard, les pouvoirs publics ne seront plus à même de fournir. Parallèlement, la banque ne peut drainer l'argent du public ou les marchés monétaires si les prêts qu'elle accorde ne doivent pas comporter une marge de profit.

83. Par contre, certaines institutions ont de quoi investir sur de longues périodes alors qu'il n'y a pas suffisamment d'effets financiers à long terme à acheter. C'est notamment le cas des compagnies d'assurance et des caisses de retraite qui ne peuvent investir à long terme que dans la promotion immobilière en zone urbaine et dans les titres d'Etat, tandis que le secteur industriel doit s'autofinancer ou survivre tant bien que mal grâce aux facilités de découvert et aux crédits commerciaux. On s'imagine souvent qu'en l'absence d'un vrai marché des valeurs, il est impossible de vendre des effets et des actions à long terme à des institutions, ou même à des particuliers. Certes, l'existence d'un marché pour la revente des effets financiers permet d'attirer plus facilement les investisseurs, mais on parvient parfois à placer ces effets - fût-ce au prix de difficultés supplémentaires et en quantité plus réduite - en l'absence d'un marché des valeurs actif. De plus, les nouveautés introduites en matière d'obligations - ainsi les "prêts" pour lesquels le montant de l'intérêt à verser

et du principal à rembourser est fonction des profits réalisés par l'emprunteur le rendement potentiel, s'inscrivant, le cas échéant, dans une fourchette déterminée, peuvent faciliter ces contacts entre les entreprises industrielles recherchant des sources de financement et les prêteurs et investisseurs potentiels. Il ne faut certainement pas en déduire que l'on ne saurait, à moins de créer un marché des valeurs, mobiliser des capitaux à long terme auprès des institutions et du public. Dans certains cas, la création d'un marché des valeurs peut suivre, à moins que les valeurs et les prêts à long terme ne restent le monopole de quelques rares institutions (caisses de retraite par exemple). Ce qui importe, c'est de diriger vers l'industrie, avec toute la souplesse voulue, les capitaux à long terme nécessaires.

84. Ce qui manque aussi dans de nombreux pays en développement, c'est le type financier capable de réunir une enveloppe de capitaux de source nationale et extérieure ou de mettre en contact des prêteurs et des emprunteurs selon les modalités suggérées au paragraphe précédent. L'un des moyens de placer des valeurs et des prêts à long terme est de les faire connaître ou de les introduire en bourse, mais lorsque cela s'avère impossible pour une raison ou une autre - comme c'est le cas, par exemple, dans certains petits pays - il reste la possibilité, qui n'est pas toujours exploitée - de les placer sur le marché privé.

85. Il faut se garder, en encourageant la création d'une intermédiation dans le secteur financier, de l'orienter dans une mauvaise direction. Ainsi, exiger de grosses entreprises, qui sont en général sous contrôle étranger, qu'elles vendent des actions à des investisseurs locaux, peut revenir à accroître la richesse et le pouvoir de ceux qui sont déjà riches et puissants. Ceux qui détiennent des richesses ou une influence politique, cherchent à emprunter auprès des banques commerciales pour acheter des actions, mais ceci ne contribue guère ou pas du tout, à une meilleure répartition des ressources, que doit viser une intermédiation financière efficace. De nombreux pays - vu leur stade actuel de développement - devraient s'en tenir, en ce qui concerne la création de nouveaux types de marchés financiers privés, au placement de prêts à long terme et d'actions (ainsi que d'autres formules de financement mixte) auprès des compagnies d'assurance et d'organismes du même type, accompagné, le cas échéant, de la cession aux particuliers, d'actions émises par des organismes publics de développement.

B. Etudes de l'ONUDI sur le financement intérieur
de l'industrie dans les pays en développement

86. L'ONUDI a entrepris des études sur le financement intérieur de l'industrie dans les pays en développement d'Amérique latine et d'Afrique ainsi qu'en Inde et une étude globale portant sur le Bangladesh, l'Indonésie, la Malaisie, le Sri Lanka et la Thaïlande (IS/252, IS/256, IS/266, IS/276). L'objectif de ces études était de déterminer si les institutions financières apportaient une contribution en rapport avec leurs possibilités, puis, dans l'affirmative, d'examiner les mesures à prendre pour que ce système continue de fonctionner de manière satisfaisante alors que les pays en développement connaîtront de profondes transformations structurelles et, dans la négative, de définir les moyens de rendre le système efficace. Les remarques suivantes sont fondées sur les résultats de ces études.

1. Structure du système de financement intérieur

87. Les banques et les sociétés de financement du développement sont les principaux intermédiaires en matière financière. La comparaison des études relatives aux pays africains et aux Etats membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) fait apparaître qu'au fur et à mesure du développement économique, la structure du financement suit une évolution caractéristique. Dans les pays très pauvres, le rôle principal revient à la Banque centrale, dont la politique en matière d'octroi de crédits aux entreprises productives est déterminante. Le système des dépôts à terme et des comptes d'épargne appelle une pleine convertibilité des moyens de paiement et doit en outre être suffisamment rentable, en termes réels, pour compenser le manque de liquidités à terme qu'il suppose. Lorsque ces conditions sont réunies, il se produit une certaine diminution de la quantité de pièces de monnaie et de papier monnaie en circulation, et les banques commerciales, entendues au sens large de secteur qui recueille les dépôts de toute sorte portant intérêt, tendent à prendre de l'importance sur les marchés organisés des capitaux. Pour que les banques puissent occuper la place qui leur revient dans le financement de l'industrie, il serait souhaitable que les moyens nécessaires soient mis en place dans chaque pays pour l'acquisition de créances sur les banques.

88. Au fur et à mesure du développement, l'augmentation des dépôts à vue et des dépôts à terme dans les banques commerciales se conjugue avec l'accumulation des fonds de retraite, des polices d'assurance, etc. D'une manière générale, c'est le système bancaire qui constitue la principale source de financement de l'industrie dans les pays en développement; toutefois, les crédits accordés sont presque exclusivement à court terme parce que les banques manquent des moyens et des compétences nécessaires pour traiter le crédit à long terme, qu'elles ne sont pas motivées dans ce sens ou que la loi ou la coutume les en empêche. L'objectif des sociétés de financement du développement est de combler ce vide qui existe en matière de crédit et d'investissement à moyen et à long terme.

89. L'étude concernant l'Amérique latine indique l'importance du fonds d'origine interne (bénéfices réinvestis et utilisation de capitaux) et des fonds fournis par des épargnants de l'extérieur (dette et actions). Il y est fait une comparaison avec la situation dans les pays plus développés, qui paraît être la même tout au moins quant à la part du financement assurée par les banques. On y note, en outre, que dans les pays d'Amérique latine, la part du financement à court terme est souvent disproportionnée, vraisemblablement par suite de taux d'inflation élevés et fluctuants. Les études contiennent diverses suggestions pour l'amélioration des instruments financiers. Elles proposent aussi - c'est le cas notamment de l'étude sur l'Inde - plusieurs variantes élaborées concernant les prêts à terme convertibles en actions.

2. Fonctions du système financier intérieur

90. D'après les études, presque tous les pays intéressés pourraient davantage mobiliser l'épargne financière. En effet, dans bien des cas, celle-ci se présente sous une forme qui ne se prête pas aisément à des investissements à long terme. Par comparaison avec les pays industrialisés, seule une faible part de l'épargne totale est constituée par des avoirs financiers - par exemple 29 % pour le Bangladesh, 45 % pour la Malaisie et 33 % pour la Thaïlande. En outre, les avoirs financiers détenus dans les pays étudiés ne conviennent généralement pas à l'octroi de prêts à long terme. Ils prennent d'ordinaire la forme de dépôts sur des comptes courants ou de dépôts à vue, de dépôts effectués dans des bureaux de poste ou de fonds confiés à des compagnies d'assurance. Les dépôts à terme, qui, dans les pays industrialisés, constituent

l'essentiel de la contribution des ménages à l'ensemble des ressources pouvant être investies, sont négligeables dans la plupart des pays en développement. En tout cas, dans ces pays, l'échéance de ces dépôts n'est guère plus longue que celle des dépôts à vue.

91. Il serait possible de prendre un certain nombre de mesures pour attirer davantage de fonds susceptibles d'être prêtés à l'industrie. Certaines de ces mesures ont un caractère indirect et servent notamment à monétiser davantage l'économie. Il est parfaitement reconnu qu'au fur et à mesure que le rapport de l'argent au revenu croît, le rapport entre l'épargne financière totale et le revenu a tendance à croître plus rapidement. Dans les pays africains, les avoirs de la communauté qui se présentent sous la forme de monnaie ou de "quasi-monnaie" représentent une très faible proportion du produit national brut (PNB) par rapport à ce qui se passe dans les pays industrialisés (les rapports sont généralement de 0,25 pour les pays africains et de 0,60 pour les pays industrialisés). L'accélération de la monétisation dans les pays africains aurait donc pour effet secondaire d'accroître le volume des fonds pouvant être affectés au financement de l'industrie. D'autres mesures indirectes visent à maintenir la stabilité de la monnaie. Les avoirs en monnaie s'érodent lorsque le niveau général des prix croît. En période de forte inflation, l'épargne tend à être affectée à l'achat de terrains, d'immeubles ou d'autres liens durables qui ne sont pas immédiatement convertibles en argent.

92. Des mesures plus directes visant à encourager l'épargne financière porteraient notamment sur le développement des établissements qui recueillent des dépôts à terme fixe. Si le taux d'intérêt augmentait avec l'échéance du dépôt, ces établissements pourraient attirer des épargnants, ce qui aurait un effet positif sur l'offre de fonds à long terme. Il ne faut cependant pas surestimer l'importance de cet effet car, dans les pays étudiés, la plupart des détenteurs de capitaux - habitués aux poussées inflationnistes - paraissent plus intéressés par des liquidités avec lesquelles le taux d'intérêt n'a aucune incidence. En Amérique latine, il n'a pas été possible d'atténuer cette préférence pour les liquidités, même en appliquant des méthodes d'indexation assorties de taux réel d'intérêt supérieurs à 12 % par an.

93. Renforcer la base financière des sociétés de financement du développement est un autre moyen d'accroître les disponibilités de fonds à long terme. Afin de promouvoir les investissements, les règlements officiels prévoient

habituellement que ces sociétés accordent des taux d'intérêt comptant parmi les plus bas du pays. En conséquence, les sociétés en question ne peuvent réunir des ressources importantes aux conditions commerciales courantes.

94. Dans la plupart des pays étudiés, les capitaux à long terme sont plus rares que les capitaux à court terme. Cette situation inciterait à apporter des modifications au système d'échéance. Les banques centrales peuvent jouer un rôle à cet égard dans les pays où elles sont prêteurs nets auprès des banques commerciales; elles peuvent, par exemple, encourager le financement à long terme en adoptant certaines politiques de réescompte. Un moyen de stimuler la transformation du système d'échéance - moins actif mais peut-être plus efficace - consisterait simplement à assouplir les conditions régissant le refinancement par les banques centrales et à élargir la réglementation applicable aux établissements bancaires.

95. On a constaté que la législation relative aux banques commerciales, par ses exigences en matière de liquidités, empêche la constitution d'avoirs à long terme. Il pourrait être utile à cet égard de réexaminer cette législation et d'adopter une politique davantage orientée vers les capitaux à risque. Parallèlement, les compagnies d'assurance pourraient consacrer une plus grande part de leurs ressources à des investissements à long terme si elles n'étaient pas tenues de se conformer à des "conditions de liquidité".

96. Même si la législation ne constitue pas un obstacle, les établissements de financement tendent à apporter des limites à leur politique de prêts à long terme lorsque leurs ressources financières sont constituées par des dépôts à court terme, parce que le taux d'intérêt et les risques liés aux liquidités interviennent dans le déséquilibre entre les dépôts et les prêts. La solution à ce problème passe peut-être par une indexation des prêts à long terme sur le prix de l'argent à court terme. Il est un deuxième problème, qui se pose lorsqu'une banque octroie des prêts à long terme grâce à des fonds déposés à court terme, c'est le risque de contraction des dépôts si la demande d'argent diminue à la suite d'une contraction de la base monétaire. Une des solutions envisageables est celle de la Banque centrale de la République d'Argentine, qui a établi un système de réescompte sur quatre ans dont le but est d'amoindrir le risque en matière de liquidités.

97. Le rôle de répartiteurs que jouent les institutions financières explique parfaitement pourquoi le Japon consacre de 50 à 70 % environ de son épargne financière au crédit industriel à long terme tandis que cette proportion

est seulement de 20 % environ au Royaume-Uni. Les études montrent clairement qu'il est possible d'augmenter le financement industriel dans les pays en développement en assignant des fonctions nouvelles aux institutions financières.

98. Toutefois, pour que les réformes adoptées puissent vraiment porter leurs fruits, il conviendrait de prendre de nombreuses mesures très diverses dont certaines ont trait à des forces existant hors du système financier. Tout d'abord, la création d'un environnement stable en matière de monnaie et de prix soulève un problème; or, c'est la seule façon de stimuler l'épargne sous forme de dépôts à terme d'une durée, par exemple, supérieure à un an. En outre, les taux d'intérêts offerts devraient être tels que les dépôts à terme ne subissent pas les effets de l'inflation et rapportent davantage en termes réels que les dépôts à court terme. Les dispositions législatives et pratiques allant à l'encontre de l'octroi de prêts à long terme devraient être supprimées. Enfin, il faudrait encourager les institutions financières et en particulier les banques, à financer l'industrie.

C. Le rôle de l'Etat en tant qu'intermédiaire financier

99. La question se pose parfois de savoir si les pouvoirs publics, par le biais de la banque centrale ou d'une autre organisation financière parastatistique, doivent contribuer à la création d'un "marché" des capitaux et des prêts à long terme. Un argument à l'appui d'une réponse affirmative serait qu'il serait plus facile de réunir des fonds de ce genre si ceux-ci avaient des chances d'être utilisés sur le marché et si, en dernier recours, un acheteur en relevait considérablement la commerciabilité en l'absence d'un marché privé. Selon un deuxième argument dans le même sens, l'intervention des pouvoirs publics créerait un marché plus stable et permettrait d'éviter les inconvénients qu'entraînent l'instabilité et la spéculation excessive.

100. Quant à savoir s'il conviendrait d'adopter un système centralisé pour les emprunts à l'étranger effectués dans l'industrie et ailleurs, deux raisons principales sont avancées en faveur d'une telle mesure. D'une part, les pouvoirs publics devraient au moins contrôler tous les emprunts à l'étranger, qu'ils soient destinés au secteur public ou au secteur privé. Quel que soit l'emprunteur il faut disposer de devises pour assurer le service de la dette; aussi, les gouvernements des pays en développement devraient-ils, pour pouvoir constituer

les réserves nécessaires, connaître le montant de tous les emprunts à l'étranger (dans les pays développés où le taux de change est flottant et où existent des possibilités d'ajustement aux variations de la demande de devises, cela est moins nécessaire). En deuxième lieu, il serait fort souhaitable que les pouvoirs publics prennent certains des risques inhérents aux emprunts à l'étranger car ils sont mieux à même de répartir ces risques et de les contrôler grâce à l'accès aux réserves et aux crédits à court terme. Il est par ailleurs vraisemblable que de nombreux emprunteurs seront assez peu au fait des opérations sur les marchés financiers étrangers, et l'expérience accumulée dans le cadre d'un établissement central, comme la banque centrale, pourrait donc leur être très utile.

101. La plupart des sociétés industrielles n'effectueront probablement pas des emprunts suffisamment importants pour permettre une diversification de la dette extérieure selon les monnaies dans lesquelles ils sont libellés. Il n'existe aucun marché des changes à terme où les délais pratiqués excèdent ceux d'une dette à court terme. En conséquence, la seule façon de couvrir les sociétés locales contre le risque d'appréciation des monnaies étrangères empruntées est de centraliser ce risque dans un grand établissement ou entre les mains des pouvoirs publics eux-mêmes. Il en va de même pour les risques associés aux taux d'intérêts.

102. Une autre raison conduit à suggérer que les pouvoirs publics servent d'intermédiaires financiers entre les prêteurs étrangers et les emprunteurs nationaux. Comme on l'a déjà dit, la prédominance des prêts étrangers dans le financement extérieur fait que celui-ci est mal adapté aux besoins de la plupart des emprunteurs des pays en développement. En l'absence de nouveaux systèmes de financement plus souples, il demeure possible pour les pouvoirs publics ou d'autres intermédiaires financiers d'emprunter à l'étranger aux conditions en vigueur en matière de prêt et de prêter ensuite à des emprunteurs du pays à des conditions différentes. Cette dernière opération pourrait se présenter comme une participation au capital ou comporter un aménagement de la dette selon quelque formule nouvelle où les conditions de remboursement dépendraient des possibilités de l'emprunteur à cet égard, année par année. Le risque que le service de la dette soit plus faible, voire nul dans les mauvaises années, pourrait être compensé par la possibilité de remboursements supérieurs au cours des années fastes. De plus, un intermédiaire centralisé aurait probablement les moyens de répartir les risques, le revenu de divers projets pouvant fort bien, dans une même année, être en baisse pour les uns et en hausse pour les autres.

103. Les pouvoirs publics jouent d'ores et déjà le rôle d'intermédiaires financiers sur une grande échelle. Dans presque tous les pays en développement, et non pas seulement dans ceux qui ont opté pour diverses formules de développement planifié, ils accordent des prêts à tout un éventail d'établissements nationaux : banques de développement, autorités locales, services du logement urbain, sociétés para-étatiques, entreprises privées, coopératives, etc. Il n'est pas rare que les pouvoirs publics appliquent des taux d'intérêt bien inférieurs à ceux du marché ou octroient des prêts à des sociétés qui ne sont pas en mesure de réaliser des bénéfices, afin d'encourager ou de subventionner une activité jugée particulièrement intéressante. Le rôle que jouent les pouvoirs publics en contenant le décalage dû aux différences entre les coûts et avantages sociaux d'une part, et privés d'autre part, est largement accepté; il conviendrait cependant de s'efforcer par tous les moyens de relever le niveau de rentabilité et de répartir les ressources convenablement.

104. De nombreuses entreprises para-étatiques considèrent la participation au capital comme une simple modalité de financement libre étant donné que ce type d'opération suppose rarement une compensation quelconque sous forme de dividendes. Cette façon de voir les choses peut entraîner à la fois, dans un premier temps, une mauvaise répartition des ressources financières et, à terme, un mauvais rendement du capital. C'est ainsi, par exemple, que le non-versement de dividendes sur des actions de l'Etat peut, par le biais du faible rendement des capitaux investis, dissimuler la mauvaise rentabilité des entreprises du secteur public ou le fait que leurs prix sont inadéquats. Des mesures juridiques et administratives pourraient être prises afin d'améliorer l'utilisation des fonds de l'Etat ou au moins de la rendre plus transparente.

D. Financement de la petite industrie

105. Il est bien connu que la petite industrie peut jouer un rôle important dans l'industrialisation des pays en développement. L'argument sur lequel on se fonde pour préconiser d'en subventionner le financement est qu'elle n'a pas accès aux établissements financiers du secteur privé ou n'est pas en mesure d'accepter les taux d'intérêt pratiqués dans le secteur privé. D'une manière plus générale, l'argumentation est la suivante : le bénéfice social net du développement de la petite industrie est supérieur au bénéfice privé net, ce qui justifie une intervention des pouvoirs publics.

106. Si un établissement financier du secteur privé n'est pas en mesure de prêter avec profit à la petite industrie, un établissement du secteur public ne le sera probablement pas non plus. Créer des établissements de crédit spécialisés dans les prêts à la petite industrie ne serait cependant pas sans intérêt. C'est surtout dans les pays où le secteur financier est très peu développé que ces établissements peuvent jouer un rôle utile en apportant une aide à une importante catégorie d'entreprises. Autre argument en leur faveur, celui de "l'emprunteur débutant" : certaines entreprises peuvent, au début, ne pas être des clients intéressants pour les banques de développement mais le devenir peu à peu grâce, entre autres, à l'aide financière qui leur est accordée.

IV. INCIDENCES SUR LE FINANCEMENT INDUSTRIEL DES PROPOSITIONS PRESENTES RECENTMENT EN VUE D'UNE REFORME DU SYSTEME FINANCIER INTERNATIONAL

107. De nombreuses propositions ont été présentées ces dernières années en vue d'améliorer ou de modifier le fonctionnement du système monétaire et financier international. Or, en principe, ces propositions ont trait à la situation économique dans son ensemble ou au système financier en général et tiennent pas compte du secteur industriel proprement dit. Eu égard au rôle primordial du développement industriel, c'est une anomalie criante. Il importe donc d'analyser les principales propositions de réforme afin d'évaluer l'incidence que leur mise en oeuvre pourrait avoir sur le financement industriel. Cette analyse permettra d'établir une liste de priorités à partir des différentes mesures proposées compte tenu des objectifs d'industrialisation et de mettre au jour les insuffisances que ces propositions présentent encore.

108. Il convient, en analysant l'incidence sur le financement industriel des propositions présentées en vue d'une réforme du système monétaire international, de tenir compte de plusieurs considérations générales.

109. Premièrement, toute modification qui aura pour effet d'augmenter la croissance de la production des pays en développement améliorera les perspectives offertes à leur secteur industriel. C'est là une conséquence de la forte élasticité-revenu de la demande de produits industriels dans les pays en

développement qui, conjuguée aux stratégies de développement adoptées par la plupart de ces pays, fait qu'une part importante des revenus additionnels est consacrée à l'achat de produits industriels et qu'une proportion non négligeable des investissements complémentaires est dirigée vers le secteur industriel.

110. Deuxièmement, la plupart des crédits sont fongibles, c'est-à-dire que le fait de disposer de davantage de capitaux pour la réalisation de projets dans un secteur déterminé permet d'affecter une partie des fonds à d'autres utilisations et, par là même, d'accroître indirectement le volume des capitaux destinés aux autres secteurs. La composition sectorielle exacte des nouveaux crédits n'est donc pas forcément révélatrice des conséquences effectives nettes.

111. Troisièmement, les nouveaux plans prévoyant de nouvelles sources de financement ne signifient pas nécessairement l'apport de fonds supplémentaires mais peut-être le remplacement des sources actuelles de financement par ces sources nouvelles. Par conséquent, l'incidence nette de ces nouveaux plans sera fonction du montant des ressources supplémentaires obtenues si la nouvelle source de financement se substitue, en partie, aux flux de capitaux existants.

112. Quatrièmement, la distribution par secteurs des crédits supplémentaires dépendra vraisemblablement en partie de la répartition du financement entre les pays bénéficiaires. Il est probable que ce seront plutôt les pays à revenu moyen et non à faible revenu, qui utiliseront ce financement additionnel à des fins industrielles.

113. Cinquièmement, l'existence de crédits destinés à l'industrie n'est qu'une des nombreuses conditions requises pour l'industrialisation. Il convient également de rechercher et de mettre au point des projets permettant d'obtenir les ressources nécessaires en matière de gestion et de techniques, de créer les infrastructures indispensables et d'assurer des débouchés à la production (voir également chap. II, section B, ci-dessus).

114. Il ne faut pas perdre de vue non plus que les mesures visant à accroître la stabilité et la croissance de l'économie mondiale dans son ensemble se traduiront par une augmentation de la production dans les pays en développement, et par une plus grande capacité de ces pays à assurer le service de la dette. On s'est attaché systématiquement, dans les pays qui suivent, à évaluer l'incidence possible des différentes propositions sur le financement industriel. Il faut néanmoins admettre que, dans certains cas, le caractère fongible du financement empêche de discerner l'existence d'une incidence déterminée sur l'industrie.

115. Dans ce chapitre, les propositions présentées ont été regroupées en fonction de leurs caractéristiques communes. On trouvera, ci-après, une analyse succincte des propositions relevant de ces différents groupes et de leur incidence probable sur le financement industriel^{21/}.

A. Propositions visant à faciliter le financement du déficit ou des programmes d'investissement des pays en développement

116. Comme chacun sait, les ajustements du prix du pétrole intervenus vers la fin des années 70 ont été à l'origine de nombreuses propositions visant à mettre sur pied de nouveaux mécanismes destinés à recycler les excédents des pays les mieux nantis au profit des pays déficitaires. Aucune de ces propositions (à l'exception du Mécanisme pétrolier du FMI) n'a été mise en oeuvre et le recyclage des capitaux a été assuré par le système bancaire international privé des pays industrialisés. Depuis quelques années, des doutes ont à nouveau été exprimés quant à la volonté et à la capacité des banques de continuer à financer les déficits des pays en développement et ce financement a, en effet, fortement diminué après avoir atteint un montant record en 1978.

117. Parmi les différentes propositions visant à faciliter le financement du déficit des pays en développement, un certain nombre tend à encourager les apports de capitaux privés. Une des premières propositions de ce type a été la proposition mexicaine prévoyant la création d'un fonds, financé par des émissions d'obligations, en vue de l'octroi de prêts à long terme destinés à l'achat de biens d'équipement. Plus récemment, une proposition a été formulée par la CNUCED concernant la création d'un mécanisme international de garantie de crédit à l'exportation, qui assurerait aux pays en développement l'apport de crédits à l'exportation et faciliterait ainsi l'acceptabilité des crédits documentaires dans ce domaine. Une proposition de plus grande envergure a également été présentée en vue de la création d'un fonds international d'assurance sur l'emprunt, cautionné par le FMI, la Banque mondiale, ainsi que par les gouvernements des pays développés et les Etats membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP). D'autres propositions de ce type ont été présentées, notamment celle prévoyant la garantie d'émissions d'obligations par un organisme supranational et l'émission d'obligations indexées à long terme par une institution telle que le FMI ou la Banque mondiale, agissant au nom d'un groupe de pays en développement. Une

autre proposition, plus élaborée encore, prévoit l'intervention d'un prêteur international de dernier recours appuyé par les banques centrales des pays industrialisés et un contrôle beaucoup plus strict des banques centrales sur les banques commerciales.

- . 118. Un autre groupe de propositions visant à faciliter le financement des déficits et des programmes d'investissement des pays en développement préconise le renforcement du rôle des institutions publiques existantes, au premier chef le FMI, la Banque mondiale et les banques de développement régionales. Certaines de ces propositions permettraient d'accroître les ressources dont disposent ces institutions publiques en élargissant leur capital de base et d'autres envisagent un plus large recours à l'emprunt sur le marché privé des capitaux. D'autres propositions encore, émanant principalement du Groupe des 77 et du secrétariat de la CNUCED, préconisent la création d'un nouveau mécanisme de prêt, assorti de conditions peu rigoureuses, pour assurer un financement à moyen terme; la création d'un nouveau fonds d'affectation spéciale financé par de nouvelles ventes d'or provenant du stock du FMI, et l'élargissement du programme de prêt de la Banque mondiale, par exemple par l'augmentation de la part du capital souscrit ou du coefficient d'endettement. La dernière révision générale des quotes-parts au FMI a permis de mettre nettement en lumière ces différentes propositions.

119. La Banque mondiale elle-même a rappelé récemment qu'elle pouvait accroître les capitaux des pays en développement en intensifiant ses activités de cofinancement avec les banques commerciales. Des initiatives pilotes ont été lancées en janvier 1983. Outre les prêts qu'elle accorde directement pour des projets, la Banque mondiale contribuera également à réunir des fonds commerciaux, par les moyens suivants :

- a) Participation financière directe aux dernières échéances;
- b) Participation conditionnelle aux dernières échéances d'un prêt commercial : si le taux d'intérêt est relevé par rapport au taux initial et si la période d'amortissement est prolongée, la Banque mondiale souscrirait un engagement conditionnel couvrant la prolongation de la période de remboursement;
- c) Garantie des dernières échéances.

120. Les propositions relatives aux banques régionales sont plus ou moins semblables à celles présentées dans le cas de la Banque mondiale : élargissement du capital de base, augmentation éventuelle du coefficient d'endettement; emprunt sur le marché des capitaux privés.

121. Une troisième catégorie de propositions visant à faciliter le financement des programmes d'investissement des pays en développement prévoit la création de nouvelles institutions financières publiques à l'échelon international.

122. En 1981, le secrétariat de l'ONUDI a proposé de créer une banque internationale pour le développement industriel, qui servirait d'intermédiaire financier sur le marché. Son capital de base serait constitué par les cotisations des Etats membres, le capital appelé ne représentant qu'une petite partie de l'ensemble. Ses opérations seraient, schématiquement, les suivantes :

- a) Transformation des échéances des fonds empruntés sur le marché de façon que les prêts permettent de financer les projets industriels;
- b) Bonification d'intérêts selon des taux différents établis dans le cadre d'un système lié aux commandes d'exportation;
- c) Offres de moyens de consolidation des crédits à l'exportation;
- d) Fourniture d'un ensemble de services comprenant notamment la mise au point de projets, la promotion d'opérations en association et le financement.

123. Parmi les nombreuses propositions de réforme, celle-ci et, dans une certaine mesure, le projet de fonds multinational d'affectation spéciale dont il est question plus loin, sont les seules propositions approfondies qui accordent expressément la priorité au financement industriel.

124. La Banque interaméricaine de développement avait proposé, en 1979, la création d'un fonds multinational d'affectation spéciale pour le développement industriel, dont le capital de départ serait constitué par les contributions versées par les Etats membres et par l'emprunt sur les marchés financiers. L'objectif visé était de fournir une aide aux petites et moyennes entreprises industrielles des pays d'Amérique latine et des Caraïbes, membres de la Banque interaméricaine de développement.

125. Des propositions ont également été présentées en vue de la création de nouvelles institutions mondiales chargées du financement des programmes ou projets de développement général dans les pays en développement. Parmi les

principales, il convient de citer celle présentée par la Commission Brandt dans son rapport^{13/}, en vue de la création d'un fonds de développement mondial, et celle présentée par l'Algérie et le Venezuela lors de la Réunion ministérielle des pays de l'OPEP en décembre 1979, concernant la création d'un organisme de développement du tiers monde.

126. Le fonds de développement mondial proposé par la Commission Brandt était conçu en tant qu'institution permettant de faire la soudure entre les prêts à long terme fournis par des institutions telles que la Banque mondiale et le financement de redressement à court terme qu'offre le FMI, en assurant un financement programmé, surtout à longue échéance. Ce fonds serait alimenté essentiellement par les contributions des Etats membres.

127. La proposition relative à la création d'un organisme de développement du tiers monde prévoyait l'expansion du Fonds de l'OPEP et le financement devait donc reposer sur les contributions des Etats membres de l'OPEP. On envisageait aussi l'émission d'obligations sur les marchés internationaux des capitaux.

1. Incidence des propositions sur le financement industriel

a) Ressources financières supplémentaires

128. Les propositions visant à maintenir et à accroître l'apport de crédits du secteur privé, prévoient généralement une garantie officielle (partielle ou totale) pour les capitaux privés. On a souvent soutenu que les fonds destinés à la création d'un système de garantie pourraient tout aussi bien être utilisés pour les prêts octroyés directement aux pays en développement. Un système de garantie permettrait, toutefois, de fixer un coefficient d'endettement plus élevé que ceux proposés par la Banque mondiale ou les banques de développement régionales, de sorte que les capitaux affectés à un fonds de garantie de ce genre contribueraient à accroître la capacité totale de prêt, pour autant que la gestion du système ne soit pas confiée à ces institutions ou que la charte de ces dernières soit modifiée de manière à prévoir un traitement plus souple pour les garanties. L'établissement de garanties, y compris celles offertes au prêteur international de dernier recours envisagé, permettrait de rétablir la confiance et susciterait des mouvements de capitaux privés plus importants que le montant des garanties proprement dites. Ce système pourrait être complété par la mise en place de mécanismes financiers plus appropriés, des mesures de contrôle plus strictes et une meilleure répartition des capitaux entre les pays en développement.

129. Actuellement, vu la conjoncture, les banques commerciales hésitent à prêter, mais il est probable que des emprunts et des prêts supplémentaires du secteur public pourraient considérablement accroître le volume des prêts internationaux destinés aux pays en développement sans compromettre les prêts du secteur privé qui sont limités pour des raisons autres que l'insuffisance de ressources en capitaux. Des gros prêts supplémentaires du secteur public pourraient même accroître les flux de capitaux privés en redonnant confiance aux banques. Mais les prêts accordés par le secteur public, à un taux élevé, ne font qu'alourdir la dette globale des pays en développement. Ainsi, il y a tout lieu de penser que, dans des conditions normales, si les institutions publiques intensifient leur intervention, les banques privées, elles, réduiront la leur. En outre, on peut craindre également un certain engorgement au sein du secteur public. La création d'un nouveau Fonds mondial pour le développement, par exemple, risquerait de réduire les perspectives d'expansion de la Banque mondiale. Toutefois, vu le nombre très réduit d'institutions qui veulent et qui peuvent offrir actuellement aux pays en développement des prêts adaptés à leurs besoins, il semble bien qu'une bonne partie du nouveau financement sera effectivement additionnel. Toutes choses égales d'ailleurs, il en résultera également un apport de fonds accru pour le financement industriel.

b) Composition sectorielle

130. A chaque mécanisme financier correspond une composition sectorielle différente du financement. Ainsi, le secteur officiel (la Banque mondiale notamment) destine une bonne partie de ses prêts à l'agriculture et aux infrastructures, mais certaines formes de prêt (soutien du FMI à la balance des paiements par exemple) ne prévoient pas de composition sectorielle particulière. Compte tenu du caractère fongible des capitaux, la composition sectorielle effective ou nominale des apports financiers n'est pas forcément indicative du montant des fonds qui seront affectés à un secteur. Il est très improbable, cependant, que les capitaux soient jamais entièrement fongibles.

131. Les propositions visant à soutenir le financement par les banques commerciales bénéficieront certainement, dans une large mesure, au secteur industriel. Cette observation s'applique particulièrement aux projets visant à financer les exportations de produits industriels (qu'il s'agisse du projet mexicain ou des systèmes de garanties de crédit à l'exportation). Les crédits

fournis par le Fonds sont destinés à des affectations générales et non sectorielles, mais permettront indirectement, en libérant des devises, de redresser la situation financière du secteur industriel des pays bénéficiaires. Parmi les nouvelles institutions proposées, la banque internationale pour le développement industriel serait entièrement orientée vers le financement industriel, à l'échelle mondiale, tout comme le fonds multinational d'affectation spéciale pour le développement industriel le serait à l'échelle régionale. La composition sectorielle des nouvelles institutions internationales proposées dépendra des modalités exactes de leur fonctionnement respectif : la plupart semblent destinées à assurer un soutien financier général à moyen terme à balance de paiements, en fournissant une aide indirecte, plutôt que directe au secteur industriel.

c) Répartition par pays

132. Les pays en développement tendent à accroître la part de leur production relevant du secteur industriel, de façon que la répartition par pays des flux de capitaux n'ait pas une incidence trop forte sur leur composition sectorielle. La création de mécanismes de garantie pourrait élargir la répartition des flux de capitaux commerciaux entre les pays en développement. Compte tenu des difficultés rencontrées pour rééchelonner la dette des plus gros emprunteurs, les banques privées ont commencé à diversifier leur portefeuille en octroyant des prêts relativement plus importants aux pays auxquels elles avaient accordé moins de crédits par le passé. C'est ce qui explique que les conditions (échéances et marges) auxquelles les banques privées prêtent aux pays à faible revenu non seulement s'améliorent rapidement, mais encore sont nettement plus favorables que celles auxquelles elles prêtent aux pays en développement à revenu élevé ou moyen. On ne peut donc plus affirmer que la création de mécanismes de garantie assurerait nécessairement une meilleure répartition du financement entre les pays en développement bénéficiaires. Ce système de garantie pourrait même inciter les banques à prêter surtout à leurs anciens clients, c'est-à-dire aux pays à revenu moyen et aux pays relativement industrialisés, lesquels, bien que ne disposant pas de liquidités à court terme, sont néanmoins solvables à long terme.

133. Il est probable que les plans prévoyant l'intervention d'institutions officielles assureront, en pourcentage, un financement plus important aux pays à faible revenu. En 1980, par exemple, ces pays n'ont obtenu que 2,5 % des

prêts commerciaux octroyés à l'ensemble des pays en développement, mais plus de 40 % de l'Aide publique au développement. Les pays à faible revenu obtiennent aussi plus facilement des prêts à des conditions normales auprès des organismes officiels qu'auprès des banques commerciales.

134. En ce qui concerne le FMI, des ressources supplémentaires ont été prévues pour le soutien général de la balance des paiements des pays qui connaissent de graves difficultés financières; ces ressources seront destinées essentiellement aux pays à revenu moyen qui avaient considérablement emprunté au cours des années 70 et qui subissent maintenant la crise de plein fouet. En revanche, un élargissement des mécanismes destinés à venir en aide aux pays les plus durement frappés par les fluctuations des prix des produits de base permettrait vraisemblablement d'octroyer des fonds aux pays à faible revenu. La répartition par pays des prêts que consentiront les nouvelles institutions proposées dépendra de la nature même de ces institutions.

d) Modalités et conditions

135. Plusieurs des propositions formulées visent à prolonger la durée des échéances et certaines prévoient un financement à intérêt fixe. La mise en oeuvre de ces propositions permettrait de mieux adapter les prêts aux besoins du développement et faciliterait, en particulier, les investissements prévoyant de longues périodes de gestation (par exemple, dans de nouvelles branches d'activité industrielle, dans l'infrastructure, etc.). Ces changements seraient souhaitables pour tous les secteurs de l'économie, mais plus particulièrement pour le secteur industriel, où une planification à plus long terme des crédits disponibles permettrait d'établir une planification à plus longue échéance et de faire des investissements prévoyant une plus longue période de gestation.

136. Le FMI assure actuellement un financement à court terme, assorti, dans la plupart des cas, de conditions rigoureuses. La Banque mondiale a récemment accru la part de son financement destiné à des fins autres que les projets, en accordant des prêts de redressement structurel. Toutefois, ces prêts sont octroyés dans des conditions très strictes, assez semblables à celles fixées par le FMI et exigent souvent que le pays obtienne l'assentiment préalable du FMI. Une des conditions fréquemment imposée est la libéralisation des importations qui, à court terme, peut avoir des effets négatifs sur le secteur industriel d'un pays. La banque internationale de développement industriel envisagée est certainement l'organisme qui aurait le plus gros impact direct

sur le financement industriel, mais les autres projets (comme la création du Fonds mondial pour le développement) permettrait, indirectement, d'améliorer les conditions fixées pour l'octroi de prêts à l'industrie.

137. Les projets qui prévoient l'intervention des institutions existantes en vue d'accroître les flux de capitaux vers les pays en développement seraient, d'une manière générale, plus faciles à mettre en oeuvre techniquement et plus aptes à recueillir l'appui des gouvernements des pays développés. Par ailleurs, il est fort probable que ces ressources financières accrues seraient accordées selon des critères qui ont été définis par le passé et qui, dans bien des cas, répondent mal à la situation présente.

B. Propositions relatives à un accroissement de la liquidité internationale

138. Le Groupe des 24 du FMI, le Groupe des 77, le Secrétariat de la CNUCED et la Commission Brandt^{13/}, ainsi que de nombreux observateurs, ont souligné qu'il était urgent de procéder à une nouvelle et importante allocation de droits de tirage spéciaux (DTS). La nouvelle émission de DTS doit, estime-t-on, être importante pour compenser les réductions de la liquidité internationale survenues au début des années 80 (une diminution particulièrement grave a été observée au début de 1982, lorsque le niveau des réserves d'une trentaine de pays en développement s'est trouvé réduit à l'équivalent d'un mois d'importations ou même moins). Il faut aussi que cette émission soit suffisante pour aider à combler les déficits, ce qui est indispensable pour relancer l'économie mondiale, développer les échanges, mieux utiliser la capacité de production et faire repartir le développement industriel sur la bonne voie. Une nouvelle allocation de DTS contribuerait à ramener à ses niveaux antérieurs le rapport entre les DTS et les réserves autres que l'or. D'après la Commission Brandt, il faudrait allouer environ 10 à 12 milliards de DTS au cours des trois prochaines années pour retrouver le niveau de 1972, année marquant la fin de la première période d'allocation. Les allocations de DTS ne créent pas d'obligation de remboursement, considération essentielle à une époque où le ratio du service de la dette de certains pays est déjà si élevé qu'il les met dans l'impossibilité d'assurer ce service. Enfin, il y a la question de temps. Il est urgent d'accroître la liquidité, particulièrement celle des pays en développement, et une émission de DTS constitue le moyen le plus rapide de le faire. Plusieurs des propositions relatives à une nouvelle émission de DTS sont étayées d'arguments convaincants en faveur de l'attribution aux pays en développement d'une proportion de DTS plus forte que par le passé.

139. La création de DTS "Sud" ou de monnaies de règlement international qui pourraient être allouées sans couverture en devises fortes et permettraient d'opérer des variations anticycliques de la liquidité internationale, donnerait aussi au Sud plus de latitude dans la gestion de ses affaires économiques. Dans l'hypothèse où les pays du Sud voudraient développer leurs échanges et leur production entre eux tandis que le Nord s'en abstenait en raison, par exemple, de politiques d'austérité, le Sud pourrait continuer à accroître la liquidité nécessaire à la coopération Sud-Sud en utilisant des DTS-Sud ou d'autres monnaies de règlement international provenant uniquement de pays du Sud. En période de récession, une telle solution en coûterait peu au Nord, en termes de débouchés, et bénéficierait grandement au Sud puisque l'accroissement de liquidité

permettrait d'intensifier les échanges et, partant, de stimuler les capacités industrielles inutilisées du Sud. Ce redémarrage de l'industrialisation et du commerce aurait aussi des effets secondaires bénéfiques pour le Nord, principalement parce que le Sud accroîtrait ses importations en provenance du Nord.

1. Incidence sur le financement industriel

140. Une nouvelle émission de DTS mondiaux ou "Sud" est nécessaire non seulement pour faire redémarrer la croissance des pays en développement mais aussi pour empêcher de nouvelles réductions de la production dans nombre de ces pays. Une nouvelle émission serait utile tant aux pays les plus pauvres dont les réserves de devises sont très limitées qu'aux pays en développement à revenu moyen lourdement endettés. Bien qu'elle n'ait pas pour objet direct le financement de l'industrialisation, cette mesure aurait sans aucun doute un effet positif sur la production industrielle, dû surtout, initialement, à une meilleure utilisation de la capacité de production.

C. Propositions d'élargissement du mécanisme de financement compensatoire

141. On examinera ci-après les mesures et propositions d'ordre financier ayant pour objet de stabiliser la capacité d'importation des pays en développement face aux fluctuations de leurs recettes d'exportation. On ne traitera pas ici des mesures et des propositions, tout aussi importantes, tendant à stabiliser directement les recettes d'exportation à l'aide de mécanismes tels que le Fonds commun ou les accords internationaux de produit car ces mesures ne sont pas purement financières.

142. La première modification que les pays en développement sont parvenus à apporter aux règles du système monétaire international a été la création, en 1963, de la facilité de financement compensatoire du FMI. Ce mécanisme est maintenant reconnu par la communauté internationale comme indispensable pour atténuer les incidences néfastes que les fluctuations des recettes à l'exportation des pays en développement peuvent avoir sur le processus de leur développement.

143. La facilité de financement compensatoire est devenue dans les années 70 l'un des principaux mécanismes au moyen desquels le Fonds peut fournir une assistance à ses Etats membres, notamment aux pays en développement. Les emprunts souscrits au titre de ce mécanisme sont toutefois demeurés modestes au regard de la détérioration des termes de l'échange des pays en développement. Les principaux problèmes que pose le mode de fonctionnement actuel de cette

facilité tiennent au fait que le tirage maximal est limité par la quote-part, que les déficits d'exportation sont calculés en valeur nominale et que le remboursement n'est pas lié au redressement des recettes d'exportation.

144. Le Groupe des 77, le Secrétariat de la CNUCED ainsi que la Commission Brandt dans ses rapports de 1980^{20/} et de 1983^{13/} ont donc tous proposé une libéralisation de la facilité qui permette de compenser intégralement les déficits d'exportation. On a en outre marqué un large appui à la proposition selon laquelle la formule de calcul des déficits devrait être revue et exprimée en valeur réelle (pour tenir compte de la capacité réelle d'importation plutôt que d'une capacité nominale) et les remboursements devraient être liés plus étroitement au redressement des recettes d'exportation du pays considéré. Même les gouvernements des pays développés seraient ouverts aux propositions de libéralisation de la facilité de financement compensatoire, qui ont donc de bonnes chances d'être approuvées.

145. Une autre proposition, plus ambitieuse, vise la création d'une facilité supplémentaire qui compléterait les améliorations apportées au mécanisme de financement compensatoire. Cette facilité supplémentaire aiderait les pays à obtenir les montants de devises additionnels dont ils ont besoin pour stabiliser les secteurs des produits primaires (cette proposition rappelle à bien des égards le mécanisme du STABEX utilisé actuellement par la CEE). Le Secrétaire général de la CNUCED a récemment été invité à convoquer une réunion chargée de préparer une conférence sur cette facilité complémentaire.

146. Un financement compensatoire élargi, qu'il ait pour objet une assistance générale au rééquilibrage de la balance des paiements ou une assistance à des secteurs particuliers, vise essentiellement à maintenir la capacité réelle d'importation des pays dont les recettes d'exportation déclinent en raison de circonstances indépendantes de leur volonté. Ces mesures sont apparues d'autant plus nécessaires que, dans le cas d'un grand nombre de pays en développement, les termes de l'échange sont gravement détériorés récemment et que de ce fait ces pays ont vu leur croissance se ralentir. Un financement compensatoire élargi semble donc indispensable si l'on veut éviter un ralentissement des importations essentielles qui empêcherait la poursuite de la croissance et de l'industrialisation. Comme on l'a souligné plus haut, cet élargissement aurait un effet anticyclique extrêmement souhaitable pour les pays en développement comme pour l'économie mondiale et contribuerait à rompre le cercle vicieux des récessions et des difficultés financières apparues récemment. En assurant des apports

financiers importants en période de difficulté de balance des paiements, il contribuerait indirectement à atténuer l'effet négatif de l'excès d'endettement et le risque de crise financière.

1. Incidence sur le financement industriel

147. L'élargissement proposé du financement compensatoire aurait de toute évidence un effet bénéfique sur les perspectives de croissance et d'industrialisation des pays en développement non pas tant parce qu'il permettrait de lancer de nouveaux projets mais - objectif tout aussi essentiel - parce qu'il ferait redémarrer la croissance et l'industrialisation et en assurerait la poursuite (par la mise en oeuvre des projets déjà lancés et une meilleure utilisation des capacités de production) chaque fois qu'un de ces pays ferait face à des conditions internationales défavorables. Il est possible que ces mesures ne contribuent pas toujours directement à accélérer l'industrialisation, mais leurs effets secondaires peuvent s'avérer décisifs pour certains pays.

D. Propositions d'assouplissement de la conditionalité

148. Tant le FMI que la Banque mondiale subordonnent les prêts importants qu'ils accordent à certaines conditions. Ces deux organismes ont fait l'objet de critiques et des réformes ont été proposées. Les crédits destinés aux aménagements de structure ne constituant qu'une faible part (8,2 % en 1982 des prêts octroyés par la Banque mondiale) et celle-ci exigeant généralement que les conditions posées par le Fonds monétaire soient aussi remplies, c'est ces dernières que l'on se bornera à examiner ici. On admet généralement que, s'agissant de pays qui se heurtent à de graves difficultés de balance des paiements, certaines conditions doivent être imposées si l'on veut obtenir une amélioration de la situation des paiements externes. Plusieurs des conditions imposées par le Fonds ont toutefois fait l'objet de critiques. Ces conditions visent à améliorer la situation à court terme de la balance des paiements et à lutter contre l'inflation mais plusieurs pays, tout en souscrivant à ces objectifs, voudraient, toute proportion gardée, insister davantage sur l'emploi et la production. Le Fonds considère chaque pays isolément alors que les programmes relatifs à un pays ont des répercussions ailleurs. Par exemple, si l'on réduit les importations d'un pays, il devient plus difficile pour les autres d'atteindre leurs objectifs d'exportation. En outre, les moyens choisis tendent à avoir un effet déflationniste et, enfin, les critères d'appréciation des résultats obtenus sont jugés trop rigoureux.

149. Indépendamment de ces modifications du contenu des programmes, on a proposé que la méthode même de négociation soit changée. Au lieu d'être soumis par le Fonds aux pouvoirs publics, les programmes devraient être établis avec la participation active du pays, des autres parties intéressées et d'observateurs indépendants. Les réformes proposées partent essentiellement du principe que les conditions devraient porter sur les aspects structurels aussi bien que sur la demande. En théorie, les programmes du Fonds tiennent maintenant compte de l'offre mais, en pratique, la situation n'a guère évolué, l'accent continuant d'être mis sur le contrôle de la demande alors que, pour ce qui est de l'offre, les conditions sont considérées comme visant surtout des incitations par les prix et non l'expansion des investissements dans les industries potentiellement exportatrices ou qui pourraient se substituer aux importations. Pour de nombreux pays, la principale cause des problèmes de balance des paiements ne réside pas dans une dépense intérieure excessive mais dans l'évolution de l'économie mondiale (et notamment la détérioration des termes de l'échange et la compression de la demande mondiale) qui appellent de leur part une amélioration des structures de production plutôt qu'une réduction de la demande.

150. Le fait de mettre l'accent sur les changements structurels comme moyen d'améliorer la balance des paiements par des modifications structurelles implique une perspective à plus long terme que l'insistance sur une réduction de la demande. Il est largement admis que les financements du Fonds devraient être à moyen terme plutôt qu'à court terme et aussi être plus importants. De ce fait, sans de tels changements la proposition d'assouplir la conditionnalité ne serait guère applicable.

1. Incidence sur le financement industriel

151. Les financements du Fonds constituent une aide à court terme à la balance des paiements et ne se distinguent pas expressément entre les secteurs. Les modifications proposées tendraient toutefois indirectement à accroître le financement disponible pour l'industrie et aussi à renforcer la demande de produits industriels.

152. Le point de savoir si des aménagements de structure seront ou non bénéfiques pour le secteur industriel dépendra de la nature de l'économie du pays considéré. Toute amélioration de la balance commerciale suppose une augmentation de la production de produits commercialisables par rapport à leur consommation. Dans l'approche par la demande, on obtient ce résultat en réduisant la consommation de biens commercialisables, ce qui entraîne souvent aussi une réduction de la production. L'approche structurelle met l'accent sur un accroissement de l'offre de ces biens.

E. Propositions intéressant surtout les pays en développement à faible revenu*

153. Il existe trois raisons pour lesquelles des solutions spéciales doivent être trouvées à l'intention des pays en développement à faible revenu : premièrement, ces pays sont ceux qui ont le plus besoin d'assistance au développement; deuxièmement, l'évolution du système monétaire international au cours des années 70 a réduit la part relative des pays à faible revenu dans le financement extérieur; troisièmement, les caractéristiques structurelles de ces pays les rendent particulièrement vulnérables aux chocs extérieurs et les empêchent de réagir avec suffisamment de souplesse.

154. Certaines des solutions envisagées pour aider spécialement les pays à faible revenu portent sur des mesures à court terme. Les changements proposés consisteraient pour l'essentiel à accroître le volume du financement accordé par le FMI et à le rendre plus accessible. On pourrait pour obtenir ce résultat :

- a) Accroître les quotes-parts au FMI;
- b) Faire dépendre le montant du financement compensatoire non plus des quotes-parts mais du déficit des recettes d'exportation;
- c) Assouplir les limitations liées aux quotes-parts en ce qui concerne la facilité élargie du FMI;
- d) Créer un guichet spécial d'urgence spécialement pour les pays à faible revenu;
- e) Augmenter les comptes de subvention;
- f) Procéder à une nouvelle émission importante de DTS liée au financement du développement;
- g) Modifier la conditionalité pour tenir compte des problèmes particuliers des pays à faible revenu.

155. Selon d'autres propositions visant à améliorer le financement à long terme on pourrait :

- a) Accroître la proportion de l'aide qui va aux pays à faible revenu;
- b) Accroître les effets de l'aide en finançant à l'aide de fonds publics les bonifications d'intérêts pour des prêts privés accordés à des

* Ces propositions ne sont évidemment pas formulées directement à l'intention des pays les moins avancés. Elles présentent cependant de par leur nature un intérêt particulier pour ces pays.

pays à faible revenu, en aménageant des cofinancements associant fonds d'aide publique et fonds privés et en fournissant des garanties pour les apports de fonds privés;

- c) Accroître le montant total de l'aide fournie par les divers donateurs tout en affectant l'essentiel, ou la totalité, de l'aide supplémentaire aux pays à faible revenu^{22/}.

1. Incidence sur le financement industriel

156. Aucune de ces propositions, que ce soit à court ou à long terme, n'intéresse directement le financement industriel. Toutefois, à brève comme à longue échéance, l'industrialisation des pays à faible revenu dépend largement de leur stratégie économique d'ensemble ainsi que de la situation financière générale. Le rythme d'expansion industrielle est d'autant plus élevé que le financement disponible est plus important; en revanche, un grave problème financier qui entraîne une réduction des investissements et de la production peut avoir des répercussions particulièrement néfastes sur les projets industriels. Dans les pays à faible revenu autres que la Chine et l'Inde, la croissance du PIB s'est ralentie, tombant de 4,4 % par an au cours de la période 1960-1970 à 3,5 % par an entre 1970 et 1980, mais la décélération de la croissance de la production industrielle a été beaucoup plus prononcée : alors qu'elle était de 7 % par an au cours de la décennie 1960-1970, elle atteignait à peine la moitié de ce chiffre (3,2 %) pendant la décennie suivante.

157. La mise en oeuvre de ces propositions d'action corrective à court terme atténuerait la nécessité où se trouvent les pays à faible revenu de réduire leurs investissements et leur production pendant qu'ils procèdent aux aménagements voulus. Elles associent en outre à cet assouplissement général la restructuration des économies à faible revenu afin d'améliorer leur situation financière extérieure à moyenne échéance. En général, cette restructuration comporte un accroissement de l'offre de produits exportables ou pouvant remplacer les importations.

158. Le secteur industriel apparaît comme un transformateur de produits primaires et un fournisseur d'apports essentiels au secteur agricole (par exemple, engrais, outils et aussi biens de consommation pour les producteurs ruraux). Dans les pays où les articles manufacturés ne constituent qu'une faible partie des exportations possibles, les programmes de restructuration viseront à réorienter et à accroître la production de ces articles afin d'accroître les exportations du

secteur primaire et de la production de denrées alimentaires (pour réduire les importations de ces denrées). Dans d'autres pays à faible revenu qui exportent des quantités importantes d'articles manufacturés, les mesures de restructuration visant à améliorer la situation financière extérieure porteront davantage sur le secteur manufacturier, en tant que source potentielle importante d'exportations supplémentaires.

159. Toutes les propositions à long terme énoncées ci-dessus visent à donner aux pays à faible revenu plus facilement accès, à moyen terme, à des financements extérieurs et donc à accroître l'investissement. Bien que l'on pense en général que le secteur agricole a besoin d'une proportion plus importante d'investissements nouveaux que celle dont il a bénéficié les dernières années, un accroissement du taux d'investissement entraînera certainement aussi une augmentation des investissements dans l'industrie.

160. De 1961 à 1982, le montant total des prêts de l'IDA (prêts "souples" de la Banque mondiale) s'est élevé à 26 738 millions de dollars, dont 2 906 millions sont allés à des projets industriels et 910 millions à des sociétés de financement du développement accordant essentiellement des prêts pour des projets industriels. Par conséquent, 14 % seulement du montant total des engagements ont bénéficié directement à l'industrialisation. On peut espérer que la proportion d'aide supplémentaire qui ira au secteur industriel ne sera pas inférieure à ce chiffre (14 %). Les autres moyens d'accroître l'efficacité de l'aide, par exemple le cofinancement ou les bonifications d'intérêts des prêts privés, se traduiront certainement par un financement industriel accru car les investissements privés se dirigent davantage vers le secteur industriel. La fongibilité des moyens de financement, dont il a été question plus haut, modifiera quelque peu cette affirmation mais on peut provisoirement conclure que les propositions d'aide aux pays à faible revenu risquent de ne pas aboutir à un financement industriel suffisant.

F. Conclusions

161. Un examen complet^{21/} montre que si la plupart des solutions envisagées auraient certains effets positifs sur le secteur industriel des pays en développement, la nature et l'ampleur de ces effets diffèrent d'une solution à une autre. Dans certains cas, les effets principaux résulteraient d'un accroissement des marchés des produits industriels plutôt que de la création de formes nouvelles de financement. Il existe aussi une différence entre les effets directs et les

effets indirects tant sur les marchés que sur le financement : certaines solutions accroîtront directement les apports financiers à l'industrie; d'autres se traduiraient surtout par une augmentation des moyens de financement des produits de base mais pourraient aussi contribuer indirectement à l'industrialisation et en développant les marchés des produits industriels; d'autres solutions amélioreraient le processus de transformation; d'autres encore porteraient sur la question de la répartition. Ce n'est donc pas parce que certaines solutions auraient surtout des effets indirects qu'elles sont nécessairement inférieures à celles dont les principaux effets seraient directs. En outre, pour ce qui est du rythme d'industrialisation, les effets sur les marchés peuvent être aussi importants que les effets sur le financement. Il n'en demeure pas moins que les propositions qui se rapportent explicitement au financement industriel sont extrêmement rares.

162. Quelques propositions seulement auraient à la fois des conséquences importantes pour l'industrialisation et de bonnes perspectives d'application dans la conjoncture politique et économique mondiale actuelle. Ces propositions doivent être vigoureusement explorées et encouragées. Elles concernent notamment : l'amélioration des systèmes de financement nationaux; les garanties des prêts du secteur privé et des crédits à l'exportation; l'amélioration de l'efficacité et l'élargissement des institutions financières, en particulier des institutions du Sud, y compris les institutions multilatérales (on trouvera un examen détaillé de ces institutions à la section V); ainsi que l'amélioration du financement des produits de base.

163. Au surplus, vu les exigences et les caractéristiques spéciales du financement industriel, les problèmes fondamentaux qu'il pose ont peu de chances d'être résolus si l'on ne conçoit pas des solutions adaptées spécifiquement aux besoins de l'industrie.

V. COOPERATION ENTRE PAYS EN DEVELOPPEMENT DANS LE DOMAINE DU FINANCEMENT INDUSTRIEL

164. On assiste depuis quelques années à un mouvement croissant en faveur d'une coopération Sud-Sud plus étroite en matière d'échanges commerciaux et de financement. Cette situation a en partie pour origine l'opinion que se font presque tous les pays du Sud que les négociations Nord-Sud n'ont pratiquement conduit à aucun progrès. Le concept de l'autosuffisance est un élément important du nouvel ordre économique international et les relations Sud-Sud en sont la conséquence logique. Ces tendances, qui ont abouti à la mise en place de nombreuses

institutions financières ayant leur siège dans des pays du Sud, sont exposées et analysées ci-après. Des propositions concernant la poursuite de la coopération Sud-Sud en matière de financement sont également formulées.

165. La question qui se pose est de savoir si des pays qui sont eux-mêmes tributaires d'un financement extérieur peuvent en aider d'autres qui se trouvent dans une situation analogue. Beaucoup dépend de la nature des programmes proposés : les uns n'exigent pas ou guère de devises "fortes". Pour d'autres - notamment ceux qui impliquent un soutien au financement de la balance des paiements - l'assistance mutuelle entre pays du Sud ne sera possible que si les pays concernés ne se trouvent pas en difficulté au même moment.

166. Le Sud est peut-être mieux à même d'emprunter collectivement sur les marchés internationaux des capitaux que ne le sont les pays en développement individuellement. Il s'ensuit qu'un effort collectif pourrait permettre aux pays du Sud d'emprunter à ceux du Nord pour soutenir leur balance des paiements ou pour obtenir d'autres types de soutien.

A. Etablissements multilatéraux de financement qui existent déjà dans les pays en développement

167. Un phénomène relativement récent qui pourrait faciliter le financement industriel dans les pays en développement a été la création par ces pays d'établissements multilatéraux de financement^{23/}. Ces établissements se subdivisent actuellement en quatre catégories principales* :

- a) Les banques régionales de développement qui ont généralement été créées dans les années 60;
- b) Les fonds de développement de l'OPEP et des pays arabes, créés dans les années 70;
- c) Les banques arabes du commerce international créées ou mises en service dans les pays en développement depuis le milieu des années 70;
- d) Les établissements islamiques de financement, créés ou mis en service vers la fin des années 70 ou au début des années 80.

* Il existe également quelques établissements spécialisés dans les capitaux à risque tels que l'ASEAN Finance Corporation dont l'influence, jusqu'à présent limitée, pourrait progressivement s'étendre.

168. Si les mandats et politiques opérationnelles de ces établissements varient sensiblement, aucun n'accorde de rôle prédominant au financement industriel. Il convient toutefois de ne pas perdre de vue que la part de financement qui, sur l'ensemble de leurs opérations, est réservée à l'industrie est souvent nettement plus élevée que celle d'autres établissements multilatéraux tels que la Banque mondiale. Une analyse de la répartition sectorielle de leurs prêts pour des projets montre que dans l'ensemble le montant global maximum accordé à l'industrie représente environ 20 % du total. Dans le cas des établissements axés sur le développement, l'allocation minimale était inférieure à 5 %. Par exemple, la Banque asiatique de développement a consacré de 15 à 25 % du total de ses allocations à l'industrie. Pendant l'exercice financier 1981, la Banque africaine de développement a alloué 30 % de ses crédits à l'industrie et la Banque inter-américaine de développement 4,3 % seulement pour la même période. Le total des prêts accordés au secteur industriel par l'ensemble des établissements d'aide relevant de l'OPEP a été de 17 %, dont 8,5 % reviennent au Fonds saoudien et 33 % au Fonds d'Abou Dhabi.

169. Les préférences qu'accordent les établissements financiers aux différents secteurs ont chacune leur propre explication :

- a) Banques régionales de développement : leur statut accorde la priorité à l'intégration régionale, l'accent étant mis sur l'infrastructure. La préférence a également été donnée par le passé à l'agriculture et à l'énergie, en fonction des priorités des gouvernements des pays bénéficiaires;
- b) Banques et fonds de développement des pays arabes membres de l'OPEP : seuls le Fonds d'Abou Dhabi et la Banque de développement islamique ont réservé une part appréciable de leurs prêts pour des projets industriels. Autrefois le cofinancement était leur principale activité en matière de prêts à des projets, la conception des projets relevant des partenaires du cofinancement. Une meilleure sélection des projets et un renforcement des capacités d'évaluation s'imposent notamment pour le secteur industriel. Il faut aussi tenir compte du fait que les établissements nationaux de financement du développement qui ont bénéficié de crédits destinés à l'octroi de prêts secondaires à de petites et moyennes entreprises industrielles n'avaient pas tous les moyens voulus pour identifier les possibilités d'investissement les plus appropriées;

- c) Banques arabes du commerce international : ces banques marquent leur préférence pour la liquidité et la sécurité. En l'absence d'autres possibilités, cette situation les a conduites à placer une forte proportion de leurs fonds sur l'euro-marché. Elles n'ont jusqu'à présent pris que quelques mesures préalables en vue d'engagements à plus long terme dans les pays en développement n'appartenant pas au monde arabe et islamique;
- d) Institutions islamiques de financement : à l'exception de la Banque de développement islamique qui, créée en 1976, occupe une position particulière au sein de ce groupe, ces institutions sont récentes. Comme elles octroient des prêts sans intérêt, il leur a fallu mettre au point des instruments financiers spécifiquement islamiques. Elles n'ont pas encore pu réunir les compétences et l'expérience nécessaires à la conception, à l'identification ou à l'évaluation de projets relevant du secteur industriel. Le soutien que la Banque de développement islamique a accordé à l'industrie dans le passé (environ 30 %) devrait permettre aux institutions de financement commercial islamiques d'acquérir ces aptitudes dans un proche avenir.

170. On trouvera dans les paragraphes qui suivent un exposé sommaire des moyens qui devraient permettre de faciliter à court et moyen terme le financement industriel dans les pays en développement.

171. Banques régionales de développement. Les banques régionales de développement ne peuvent relever le niveau de leurs prêts qu'à condition d'augmenter leurs ressources en capitaux ordinaires et en capitaux réservés à l'aide à des conditions de faveur; les trois banques régionales mènent toutes des négociations à cet effet. Les possibilités suivantes doivent également être considérées :

- a) L'organe donateur sert d'intermédiaire financier. (Seuls les établissements qui, par leur statut, sont habilités à emprunter sur le marché international des capitaux peuvent jouer ce rôle. Des établissements qui ont cette possibilité n'ont pas encore pris de dispositions dans ce sens.) Il est probable que dans un proche avenir les intermédiaires financiers prendront de plus en plus d'importance car l'accès direct et bilatéral aux marchés des capitaux deviendra plus coûteux, sinon plus difficile, pour les pays en développement;

- b) L'organe donateur sert de coprêteur avec des établissements bancaires commerciaux. Par rapport aux banques commerciales, les organes donateurs ont notamment l'avantage d'avoir un meilleur accès à des renseignements fiables sur les emprunteurs éventuels et la capacité voulue pour assurer l'évaluation des projets, et de pouvoir être acceptés par les gouvernements des pays bénéficiaires. Les organes donateurs peuvent tirer plus systématiquement parti de ces atouts pour réunir davantage de fonds à des conditions non préférentielles en vue du cofinancement de projets industriels;
- c) L'organe donateur sert de catalyseur pour l'investissement étranger direct. En assurant la participation au capital, ainsi que l'obtention de prêts pour des projets qu'il a évalués, l'organe donateur public peut, soit directement soit par l'intermédiaire d'établissements nationaux de financement du développement, jouer un rôle considérable dans l'obtention auprès d'autres bailleurs de fonds d'un complément de capitaux à risque;
- d) L'organe donateur sert de conseiller et d'organe d'assistance technique. On devrait mettre l'expérience des organes donateurs à la disposition des pays en développement intéressés en élaborant des plans de financement de nature à intéresser des investisseurs étrangers. Peuvent être inclus dans ces plans des renseignements sur les sources étrangères de financement, l'assistance en vue de l'exploitation des marchés internationaux, la révision des codes d'investissement, l'amélioration de l'efficacité des institutions locales, la promulgation de lois et d'autres instruments, etc.;
- e) L'organe donateur sert de promoteur de sociétés d'investissement. Les établissements publics de financement du développement pourraient jouer un rôle de premier plan dans le parrainage de la création de banques d'investissement.

172. Fonds de développement des pays arabes membres de l'OPEP. Les capitaux des banques et fonds de développement des pays arabes membres de l'OPEP ont accusé en 1980 et 1981 une augmentation très sensible. Vu le niveau actuel des recettes annuelles provenant des ventes de pétrole, ces établissements ne peuvent pas compter sur des augmentations de capitaux dans l'avenir proche. Ils pourraient toutefois continuer de renforcer leur impact sur le développement en étendant leurs activités de coordination déjà bien établies dans le domaine de l'industrie. Une autre possibilité serait qu'ils renforcent leur coopération avec les

institutions nationales de financement du développement orientées particulièrement vers le secteur industriel. Les fonds des pays arabes membres de l'OPEP pourraient également s'intéresser aux possibilités dont disposent les banques régionales de développement pour mobiliser des capitaux sans conditions de faveur à l'intention de l'industrie. Les banques de commerce international et les sociétés d'investissement arabes pourraient être leurs partenaires naturels.

173. Banques arabes de commerce international. Les capacités des banques arabes de commerce international en matière de prêts aux projets et donc de sélection et d'évaluation de projets sont limitées. Ces banques pourraient par conséquent utilement profiter des projets cadres des organismes d'aide arabes et internationaux. Elles pourraient aussi tirer parti des renseignements sur les possibilités d'investissement, notamment dans les zones de croissance extérieures au monde arabe et islamique.

174. Institutions islamiques de financement. Les institutions islamiques de financement ont consacré leurs premières années d'expérience à la mobilisation de fonds plutôt qu'à leur déploiement. Le choix de possibilités d'investissement rentables, l'évaluation et le suivi d'un grand nombre de projets seront désormais les principales tâches qu'elles devront s'employer à accomplir.

175. Il importe de remarquer en outre qu'à l'heure actuelle les institutions islamiques et les banques locales contribuent largement à la mobilisation de nouveaux fonds et qu'elles ont attiré un volume d'épargne considérable d'épargne qui serait autrement resté hors des circuits monétaires. Elles ont en quelques années, dans certains des pays les moins avancés, notament eu un impact que les banques de type classique n'ont pu avoir qu'après des décennies de fonctionnement.

176. La coopération avec d'autres systèmes bancaires - pour obtenir des fonds de roulement ou répondre à des besoins à court terme, en plus de prêts à long terme, par exemple - offre des possibilités, mais pose aussi des problèmes dus aux différences de politiques et de modes de fonctionnement.

B. Nouvelles formes de coopération entre les banques des pays en développement dans le domaine de l'industrialisation 24/

1. Echanges d'informations

177. Une amélioration des échanges d'informations sur les projets de développement permettrait aux banques des pays en développement de disposer de davantage de renseignements du type dont les conseils d'administration bancaire ont en général besoin pour arrêter leurs politiques d'attribution de fonds. Ces échanges

pourraient servir de moyen de promouvoir le financement industriel et, du même coup, de faire connaître aux différentes sociétés et entreprises établies dans les pays en développement quelles sont les possibilités qui s'offrent à elles de participer à l'industrialisation d'autres pays en développement. Les banques pourraient ainsi jouer un rôle important de catalyseur en établissant des contacts entre les entités économiques non bancaires établies dans leur pays : investisseurs, entreprises de construction, fournisseurs d'équipements, bureaux d'études et d'ingénieurs conseils, etc. C'est là une fonction qu'assurent déjà dans une large mesure les banques des pays développés.

178. De 1973 à 1978, l'ONUDI a assuré le fonctionnement d'un programme d'échange d'informations entre les établissements financiers des pays en développement. Ce programme avait pour objet de promouvoir entre ces établissements l'échange d'informations concernant, d'une part, les projets industriels dans des pays en développement et, d'autre part, le financement de ces projets dans ces pays. Le Réseau d'échange d'informations technologiques (TIEN) - autre projet pilote placé lui aussi sous les auspices de l'ONUDI - étudie l'expérience acquise dans l'évaluation des aspects technologiques des projets industriels financés par les banques de développement industriel. Il permet de disposer des renseignements nécessaires à l'évaluation technologique de projets dont le financement est sollicité : choix des techniques, modalités et conditions d'acquisition de ces techniques et coût de l'équipement et des services. Six secteurs industriels ont été retenus à titre prioritaire.

179. Il faut naturellement tenir compte du fait qu'étant donné la rivalité qui oppose les divers clients désireux de participer à la préparation et à la réalisation de projets industriels, les banques qui souhaitent échanger des renseignements sont parfois en concurrence indirecte, sinon directe. Cette concurrence est un des facteurs qui expliquent l'absence de coopération que l'on constate actuellement. Les banques des pays en développement devraient s'efforcer de surmonter ces difficultés et d'améliorer leur position par rapport à leurs concurrents de pays industriellement développés.

180. L'importance d'une forme organisée de coopération entre les banques des pays en développement dans le domaine de l'information relative aux projets industriels (qui pourrait évoluer, le moment venu, en un système permanent de coopération) est également confirmée par l'expérience des banques des pays développés. Les systèmes de coopération existant actuellement entre les pays industriellement développés en matière d'information ne peuvent pas systématiquement

servir de modèle pour l'instauration de systèmes d'échange d'informations portant sur les projets de développement industriel dans les pays en développement, mais on peut certainement en tirer parti.

181. Les renseignements de base concernant les économies des pays en développement diffèrent à bien des égards de ceux qui ont trait à des projets de développement déterminés. Il conviendra de tenir compte de ces divergences lors de la mise au point d'un système d'échange d'informations entre les banques de pays en développement.

182. Les renseignements de base suivants sont essentiels :

- a) Portée globale des projets, eu égard à différents indicateurs et au calendrier des travaux;
- b) Volume des ressources financières dont on compte pouvoir disposer pour les projets prévus; des renseignements sur la participation escomptée d'institutions multilatérales de financement sont de première importance;
- c) Priorité accordée aux différents secteurs ou branches d'activité dans le plan de développement (une liste des projets à entreprendre serait très utile);
- d) Objectifs du plan de développement d'ensemble et du plan par secteurs (relations intersectorielles, interactions, etc.).

183. L'existence d'accords interbanques est une condition indispensable à l'établissement d'un tel système d'échange. La conclusion d'un accord ne serait nécessaire au départ qu'entre quelques banques de développement. Par la suite, le système pourrait s'étendre à d'autres. Le fonctionnement du système d'information pourrait commencer par l'échange de données de base sur le type, l'emplacement, la valeur et les caractéristiques techniques des projets pour la préparation et la mise en oeuvre desquels la participation de partenaires étrangers est recherchée.

184. Pour être efficace, la banque de données concernant un projet de développement déterminé doit prévoir la fourniture régulière de renseignements sur ses différentes caractéristiques. Ceci signifie que les pays doivent être tenus au courant de chacune des phases de l'évolution du projet : identification, préparation, étude de faisabilité, passation des marchés, mise en oeuvre et supervision, jusqu'à l'évaluation d'ensemble. Des données et renseignements concrets sont nécessaires pour chacune des phases du projet pour permettre aux partenaires étrangers d'y participer utilement.

185. Les partenaires éventuels s'intéressent surtout aux renseignements touchant la phase initiale de l'évolution du projet, c'est-à-dire l'identification, la préparation et l'évaluation. L'existence, dans les pays en développement, d'un système interbanques de renseignements complets tenus à jour pourrait devenir une source de renseignements extrêmement utile.

2. Nouvelles propositions de coopération Sud-Sud

186. Un certain nombre de propositions ont été formulées pour la création de nouvelles institutions assurant la coopération Sud-Sud, notamment un "FMI du Sud" chargé de fournir une assistance à court terme pour aider les pays connaissant de graves difficultés à régler leurs problèmes de balance des paiements. Une proposition moins ambitieuse mais analogue suggère que les banques centrales des pays en développement examinent les moyens d'accroître leurs dépôts réciproques. Certaines propositions visent à élargir les institutions existantes ou à en créer de nouvelles en vue d'assurer un apport direct de capitaux des pays excédentaires du Sud vers les pays déficitaires sans passer par l'intermédiaire des institutions du Nord.

187. Un refinancement du crédit à l'exportation et l'octroi de garanties pour les exportations provenant du Sud ont été proposés pour permettre à ces exportations de bénéficier des facilités financières qui sont maintenant généralement offertes dans le Nord. Plusieurs méthodes ont été suggérées pour faciliter les échanges et les paiements entre pays en développement, notamment des unions de compensation et de paiement qui permettraient d'économiser les devises fortes lors d'échanges entre pays en développement. Une union de compensation accorderait un petit crédit à court terme pour l'intervalle entre la livraison des produits et le paiement net en devises. Dans les unions de paiement, les membres s'accorderaient un crédit et seule la balance nette serait payable en devises convertibles. Une variante de ce type d'arrangement consisterait en l'émission d'une "monnaie du Sud" que les pays utiliseraient pour payer partiellement les échanges réalisés entre eux. Tous les procédés monétaires de ce genre faciliteraient les échanges entre pays du Sud. Toutefois, des modifications des droits de douane, des modalités de transport, etc., seront peut-être nécessaires pour réorienter véritablement les échanges.

188. L'idée d'une "banque du Sud" a été lancée au cours de la Réunion d'experts du Groupe des 77 sur le financement de la coopération économique entre pays en développement qui a eu lieu en Jamaïque en mars 1982. Après une réunion

consécutives, la CNUCED a été chargée de fournir la documentation technique. La banque regrouperait bon nombre des fonctions qui auraient été attribuées aux entités envisagées antérieurement. Ses principales fonctions, dans l'état actuel des projets, seraient les suivantes : financement de projets de développement, y compris de coentreprises; octroi de crédit à l'exportation ou de garanties de crédit à l'exportation; aide en matière de balance des paiements; apport de capitaux pour la stabilisation des prix des produits de base; soutien aux arrangements régionaux en matière de paiement et de crédits.

189. Les chiffres provisoires semblent indiquer qu'environ 44 % des ressources seraient destinées à soutenir la balance des paiements, 20 % seraient alloués à des coentreprises, 18 % au crédit d'exportation, un peu plus de 10 % à la stabilisation des prix des produits de base, 8 % aux investissements dans l'industrie extractive et la transformation et moins de 1 % au soutien des arrangements régionaux en matière de paiements.

190. Plusieurs questions devraient être examinées avec soin à propos de la banque du Sud telle qu'elle est envisagée actuellement, notamment la question de savoir comment assurer sa viabilité financière, en particulier compte tenu du fait que le rapport prévu des prêts aux réserves en devises fortes effectivement détenues est très élevé. Il faut également préciser quels besoins reconnus la banque pourra satisfaire sans dépasser ses possibilités.

191. Par la suite, une autre proposition a été formulée au cours de la troisième Conférence des banques des pays en développement qui s'est tenue à Ljubljana en juillet 1983. Elle prévoit la création d'une banque commerciale du tiers monde, dont les parts seraient détenues par les banques commerciales des pays en développement. Cette banque s'attacherait à soutenir les échanges Sud-Sud, à contribuer à régler les problèmes de balance des paiements et à aider les pays en développement à surmonter les difficultés liées à la récession.

192. La création de nouvelles institutions au Sud est indubitablement à la fois souhaitée et nécessaire et le Sud pourrait exploiter là sa force collective. Une "banque du Sud" qui se contenterait, du moins au départ, de remplir un nombre restreint de fonctions et d'adopter un rapport inférieur des prêts aux devises fortes qu'elle détient effectivement pourrait ainsi utilement financer et promouvoir les activités collectives des pays en développement.

193. Il faut souligner que l'importance accordée à la coopération Sud-Sud ne vise en aucun cas à réduire celle de tout renforcement possible de la coopération Nord-Sud ou Est-Ouest-Sud. Au contraire, l'histoire a amplement prouvé les

avantages complémentaires que peuvent présenter ces types de coopération, en particulier la complémentarité des capacités de financement de l'Ouest (par l'intermédiaire de crédits privés et de bonifications au crédit public) et des accords bilatéraux de compensation entre l'Est et le Sud. Les différentes modalités de la coopération (Sud-Sud, Nord-Sud, Est-Ouest-Sud) devraient toutes être considérées comme des moyens d'améliorer les options et le degré de liberté dont dispose le Sud^{25/}.

C. Répercussion de la coopération Sud-Sud, en particulier sur le financement industriel

194. Aide à court terme fournie par d'autres pays du Sud pour régler les problèmes de balance de paiements. Les répercussions précises dépendront bien entendu du genre d'institutions créées ou d'arrangements conclus et de leurs objectifs. Une caractéristique générale de cette aide serait de présenter un nouveau type de conditionalité. Les conditions offertes par un "FMI du Sud" devraient être strictes afin de rendre l'institution viable à moyen terme, mais elles seraient probablement très différentes par certains aspects des conditions normales actuelles du style FMI. Elles devraient, tout comme les conditions actuelles du FMI, avoir pour objectif une amélioration de la balance des paiements, mais pour ce faire elles favoriseraient l'accroissement de l'approvisionnement plutôt qu'une réduction de la demande. La proposition relative à l'aide face aux problèmes de balance des paiements qui figure dans les documents concernant la banque du Sud parle d'une conditionalité différente, mais le seul élément précis qu'elle mentionne est la question de l'ajustement grâce à la coopération des pays en développement. Dans la mesure où cela est possible, il en résulterait vraisemblablement une réorientation des échanges vers le Sud, probablement surtout en ce qui concerne les produits industriels.

195. Soutien financier à des projets de développement et, en particulier, à des coentreprises. Une proportion très importante des prêts de la "banque du Sud" est destinée à cet usage (un total de 7,6 milliards de dollars d'après les estimations provisoires). Ces projets porteront probablement en grande partie sur le secteur industriel.

196. Crédit à l'exportation et mécanismes de garantie du crédit à l'exportation. Les mécanismes visant à faciliter le financement des exportations (processus de refinancement du crédit) porteront vraisemblablement non pas sur les produits de base mais sur les produits industriels, lesquels souffrent le plus de l'absence de crédit. Ainsi, ces mécanismes ne financeront pas directement les exportations.

de produits industriels, mais en assurant des facilités de crédit à la vente des exportations industrielles, ils fourniront indirectement des apports financiers à l'industrie. Selon les estimations, le financement ou refinancement des exportations traditionnelles, à savoir les produits manufacturés, exigerait environ 45 milliards de dollars, plus 11 milliards de dollars de garantie. La banque du Sud s'engagerait beaucoup plus modestement à fournir 6,7 milliards de dollars.

197. Plans destinés à faciliter le paiement des échanges réalisés entre pays en développement. Les possibilités d'expansion des échanges entre pays en développement, grâce à des plans de ce type, concernent principalement les produits manufacturés, car le commerce des produits de base dans le Sud dépend essentiellement des taux de croissance globaux alors que celui des produits manufacturés relève de facteurs plus nombreux. Si la question des paiements était facilitée entre pays en développement, leur spécialisation et la division du travail entre eux s'accroîtraient, augmentant ainsi la productivité et permettant de réaliser des économies d'échelle en assouplissant les restrictions commerciales qui frappent leurs échanges.

198. Soutien à la stabilisation du prix des produits de base. C'est là un des points principaux des propositions, qui pourrait constituer un important instrument pour l'instauration d'un nouvel ordre économique international et apporter une contribution indirecte au financement industriel.

199. La distribution par pays des programmes Sud-Sud dépendra des spécifications précises de chacun d'entre eux. Ceux qui concernent la promotion des exportations porteront vraisemblablement surtout sur les pays ayant la plus grande capacité d'exportation de produits manufacturés. Pour les pays à bas revenus, les produits manufacturés ont représenté 42 % du total des exportations en 1979, contre 70 % pour les pays en développement importateurs de pétrole et ayant des revenus moyens. Si l'on exclut les textiles et les vêtements, les produits manufacturés ont représenté 23 % des exportations pour les pays à bas revenus et 63 % pour les pays importateurs de pétrole à revenus moyens. Il est probable que ces programmes serviront principalement à élargir les marchés des produits manufacturés autres que les textiles et les vêtements, favorisant ainsi encore davantage les pays à revenus moyens.

D. Conclusions.

200. Comme pour les propositions concernant la réforme monétaire et financière dans son ensemble, il faut dire, en conclusion, que les propositions Sud-Sud, en elles-mêmes, ne sont pas spécifiquement orientées vers l'aide à l'industrialisation

des pays en développement. Evidemment, plusieurs de ces propositions présenteraient des avantages certains pour l'industrie, en particulier celles qui portent sur le financement des exportations. Néanmoins, si les exigences et les besoins précis de l'industrie ne sont pas explicitement pris en compte, il y aura toujours un risque que la priorité soit, à leurs dépens, accordée à d'autres besoins, à des investissements dans d'autres secteurs ou à la consommation - privée, publique ou militaire.

VI. BILAN ET QUESTIONS NOUVELLES

201. La crise économique internationale a durement touché l'industrialisation des pays en développement. La croissance de la production s'est arrêtée et le volume des échanges s'est contracté. Dans les pays en développement, le revenu réel par habitant n'a cessé de baisser depuis 1980. Les réductions budgétaires, les pénuries, le chômage et la détérioration des conditions de vie sévissent partout dans le monde en développement. L'utilisation de la capacité industrielle est dangereusement faible et les perspectives de constitution de nouvelles capacités qui permettraient d'approcher l'objectif de Lima sont médiocres, en l'absence d'un redémarrage de l'économie internationale.

202. Il ne fait pas de doute que la crise financière internationale qui sévit actuellement ne pourra pas être surmontée sans une reprise importante dans les pays développés. On ne sait pas encore avec certitude quand et dans quelle mesure cette reprise aura lieu. Bien qu'on puisse en observer des signes dans les pays développés à économie de marché, la perspective globale est encore très incertaine et les politiques des gouvernements demeurent essentiellement restrictives. On a aussi des raisons considérables de douter que la reprise s'étendra aux pays en développement en ayant les effets nécessaires sur leur capacité d'exportation, améliorera l'utilisation des capacités industrielles, augmentera leurs réserves de devises et leur permettra d'assurer le service de leur dette extérieure et de réunir les financements internationaux nécessaires à l'industrialisation et au développement.

203. Nombre de mesures fondamentales nécessaires pour surmonter la crise mondiale actuelle ne peuvent être prises que par les pays industrialisés. Les pays en développement ont à maintes reprises et dans de nombreuses réunions internationales invité les pays développés à prendre ces mesures^{26/}. Parmi celles-ci on peut citer le lancement d'un programme de reprise complet fondé sur une expansion concertée des économies de ces pays. En raison de la grave sous-utilisation actuelle de capacité, de l'importance du chômage, de la réduction des taux

d'inflation et des perspectives inflationnistes, ainsi que de l'accroissement de productivité qui pourrait résulter d'une augmentation de la production, cette expansion stimulerait la demande sans déclencher de nouveau une inflation galopante. Ce qu'il faut maintenant, c'est réduire les taux d'intérêt réels en relâchant les politiques monétaires et adopter des politiques budgétaires appropriées. Les pays qui connaissent un excédent de leur compte extérieur devraient trouver les moyens d'accroître la demande externe. Il faut mettre un terme aux tendances protectionnistes. Il est indispensable de créer pour les produits manufacturés des pays en développement des possibilités d'accès immédiat plus importantes aux marchés des pays industrialisés. Les pays en développement doivent aussi être protégés contre les effets dévastateurs des fluctuations des taux de change. Dans diverses enceintes, les pays industrialisés ont été invités à se rendre compte de l'insuffisance, à long terme, de mesures d'urgence relatives au système financier international. On devrait chercher à innover, en même temps que trouver des solutions constructives aux problèmes actuels de la dette, et accroître l'assistance directe, notamment celle qui vise à stimuler l'industrialisation des pays en développement. Les pays industrialisés devraient examiner les incidences que leurs politiques nationales peuvent avoir sur les pays en développement, non seulement à court terme mais aussi à moyen et long terme, faute de quoi ils risqueraient de nuire gravement à l'économie internationale et, en fin de compte, à eux-mêmes. Tant les pays développés que les pays en développement ont intérêt à procéder à des négociations concrètes sur des mesures immédiates pour rétablir la croissance dans les pays en développement.

204. Les apports financiers et les instruments de financement disponibles sont insuffisants, que ce soit pour faire face à la nécessité d'accroître d'urgence l'utilisation de la capacité industrielle dans les pays en développement ou pour créer de nouvelles capacités à long terme.

205. A brève échéance, on devrait adopter des plans de financement pour rationaliser, améliorer l'utilisation des capacités, moderniser et procéder aux ajustements structurels. Ces plans pourraient permettre des déboursements souples et rapides et créer de meilleures perspectives pour ce qui est de réunir les conditions préalables à des projets industriels appropriés et au lancement de ces projets.

206. Une fois que l'économie mondiale aura surmonté les effets de la récession actuelle, on verra réapparaître les goulets d'étranglement et les obstacles sous-jacents qui continuent de s'opposer à une industrialisation accélérée des pays en développement, car on n'aura rien fait pour les éliminer au cours de la période

de croissance précédente - et encore moins pendant la crise. Entre autres, le manque de fonds pour le financement de nouvelles capacités industrielles dans les pays en développement ainsi que les lacunes des institutions financières existantes feront durement sentir leurs effets. A longue échéance, il faudra prendre des mesures dans un grand nombre de domaines.

207. L'identification, l'élaboration et la promotion des projets doivent se faire systématiquement dans le cadre d'une stratégie cohérente d'industrialisation.

208. Il n'a pas été accordé assez d'attention au rôle du système national de financement dans la transformation de l'épargne en prêts et dans la répartition des ressources entre les secteurs. Dans de nombreux cas, le système de financement interne ne remplit pas son rôle potentiel en matière de financement industriel. L'assistance technique et un échange d'information entre pays en développement pourraient donner des améliorations.

209. Le rôle de l'Etat en tant qu'intermédiaire financier devrait être étudié de près, notamment lorsque le gouvernement est prêt à assumer certains des risques inhérents aux emprunts extérieurs. En outre, la création d'un élément central pour le financement industriel peut accroître la clarté des opérations et améliorer l'efficacité.

210. Les conclusions les plus importantes à tirer se rapportent à la mobilisation de ressources financières extérieures. Le financement disponible pour l'industrie dans les pays en développement est insuffisant et le restera dans le proche avenir. Le financement industriel, tant national qu'international, peut être amélioré et les lacunes et les insuffisances institutionnelles doivent être surmontées sur ces deux plans.

211. Le tableau ci-après expose brièvement les effets que diverses propositions de réforme du système financier international auraient sur l'industrialisation des pays en développement. Cette évaluation est évidemment quelque peu subjective. Néanmoins, il semble que la plupart des plans de réforme financière examinés auraient des effets positifs sur le secteur industriel des pays en développement. Leurs effets diffèrent toutefois : dans certains cas, les principaux résultats seraient dus non pas à de nouvelles formes de financement mais à l'accroissement des marchés de produits industriels. Il faut aussi distinguer les effets directs des effets indirects, tant pour les marchés que pour le financement : certains plans accroîtront directement les apports à l'industrie; d'autres développeront en premier lieu le financement pour les produits de base mais indirectement contribueront à l'industrialisation en libérant des fonds pour l'industrie et en élargissant les marchés de produits industriels; d'autres amélioreront le

processus de transformation; d'autres encore répondront aux problèmes de la répartition. Ce n'est pas parce que les effets de certains plans sont indirects plutôt que directs qu'ils sont nécessairement inférieurs aux effets, surtout directs, d'autres plans. En outre, en ce qui concerne le rythme d'industrialisation, les effets sur les marchés peuvent être aussi importants que les effets sur le financement.

212. Il convient d'étudier plus avant et de promouvoir vigoureusement les quelques propositions qui auraient à la fois une incidence importante sur l'industrialisation et de bonnes perspectives d'application dans les conditions politiques et économiques prévalant actuellement dans le monde. Parmi ces propositions, on peut citer celles qui portent sur les points suivants : améliorations du financement interne des garanties offertes au secteur privé en matière de prêts et de crédits à l'exportation; accroissement de l'efficacité et élargissement d'institutions financières, notamment du Sud - y compris les institutions multilatérales; amélioration du financement des produits de base.

213. Toutes les analyses exposées dans le présent document d'information ainsi que l'examen des propositions actuelles de réforme financière montrent nettement que des mesures et des réformes spéciales pour l'industrie sont nécessaires. Il existe une disproportion évidente entre le service de la dette, qui est fixe, et la capacité de rembourser des pays en développement, qui est variable. Son ampleur ou ses conséquences peuvent varier selon la structure industrielle des pays en développement et les caractéristiques des industries. Prêteurs et emprunteurs ont, les uns comme les autres, intérêt à éliminer cette disproportion afin de réduire le risque de défauts de paiement coûteux ou la nécessité de négociations ardues. Ce qu'il faut c'est, d'une part, que soit instaurée une forme de financement laissant la possibilité de rétribuer des services au moyen de participation au capital social et, d'autre part, que dans les prêts commerciaux et les prêts à des conditions non libérales, les prêteurs et les emprunteurs soient suffisamment indépendants les uns des autres pour que le prêteur ne s'immisce pas trop dans les affaires de l'emprunteur.

Effets des diverses propositions de réforme financière sur l'industrialisation dans les pays en développement

Réforme proposée	Accroissement du financement		Accroissement de la taille des marchés		Incidence possible sur l'industrialisation	Perspectives actuelles d'application
	Direct	Indirect	Direct	Indirect		
Amélioration du financement national interne des garanties offertes au secteur privé	X	X	X	X	Importante	Moyennes à bonnes
Prêts	X	X	-	-	Importante	Moyennes à bonnes
Crédits à l'exportation	X	-	X	-	Importante	Bonnes
Élargissement des institutions publiques existantes	X	X	-	-	Modérée à importante	Bonnes pour un faible élargissement; mauvaises pour un élargissement important
Création de nouvelles institutions publiques	-	X	-	-	Importante	Moyennes à mauvaises
Amélioration du financement des produits de base	-	X	-	X	Importante	Moyennes à bonnes
DTS supplémentaires	-	X	-	X	Importante	Mauvaises
Réforme de la conditionalité	-	X	-	X	Modérée	Mauvaises à moyennes
Assistance aux pays à faibles revenus	X	X	X		Modérée	Moyennes
Plans pour promouvoir la coopération Sud-Sud :						
Institutions multilatérales Sud	X	X	-	-	Modérée à importante	Déjà existantes
Union de paiements/crédit	X	X	X	-	Modérée	Moyennes
Banque Sud-Sud	X	X	-	-	Modérée à importante	Moyennes
Banque commerciale du tiers monde	X	X	-	-	Modérée	Moyennes à bonnes
Coopération entre banques de pays Sud	-	X	-	X	Modérée	Moyennes
Reprise mondiale :						
Coordination internationale de l'expansion	-	-	X	X	Très grande	Mauvaises à court terme, meilleures à moyen terme
Réduction des fluctuations des taux de change	-	-		X	Négligeable	Moyennes
Banque centrale mondiale	X	X	X	X	Très grande	Mauvaises
Réduction de l'"excédent" de dette	-	X	-	-	Modérée	Moyennes

214. En raison des exigences et des caractéristiques particulières du financement industriel, il est peu probable que les problèmes sous-jacents soient résolus si l'on ne trouve pas des solutions adaptées spécialement à l'industrie. Sans de telles solutions, les réformes auront, au mieux, des effets indirects et vagues et, au pire, des conséquences néfastes à ce secteur. Cette conclusion s'applique à toute proposition visant à améliorer la coopération Nord-Sud et aux propositions reposant sur une coopération directe entre les pays en développement, par exemple la banque Sud dont il est fortement question actuellement.

215. Pour apporter les améliorations nécessaires, il faut examiner et préciser les problèmes suivants :

- a) Aucune des propositions ayant quelques chances d'être appliquées prochainement ne prévoit explicitement de "guichet pour le financement industriel". En raison du rôle capital de l'industrie dans le développement, quelles propositions pourrait-on soumettre pour que le financement industriel reçoive le traitement spécial qu'il mérite ? Il importe tout particulièrement de considérer le besoin en investissements à long terme dans les secteurs de biens d'équipements et de construction d'usines. La banque internationale du développement industriel (BIDI) dont l'ONUDI a suggéré la création est actuellement la proposition la plus détaillée à ce sujet. Le Conseil du développement industriel ne s'est toutefois pas encore prononcé sur cette question.
- b) Il est tout aussi indispensable d'examiner comment l'amélioration et la rationalisation de l'utilisation de la capacité de production permettraient de mieux mobiliser et de mieux affecter les ressources afin d'atteindre l'objectif de Lima. Ici, les besoins en financement industriel sont à plus court terme. La coopération Sud-Sud, particulièrement en ce qui concerne la répartition des crédits et l'accroissement de la liquidité du Sud, aurait une forte incidence sur l'amélioration de l'utilisation de la capacité. Quelles mesures financières peut-on prendre pour améliorer et rationaliser l'utilisation de la capacité de production dans les pays en développement ?
- c) Il est nécessaire de bien connaître le rapport entre un financement adéquat dans des conditions appropriées, l'existence de projets satisfaisants et les risques liés au pays. Qu'est-ce qu'un bon projet ? La définition d'un bon projet tient-elle compte des risques liés au pays ? Quels sont les rapports entre un financement industriel

adéquat et l'existence de bons projets et de risques liés au pays ?
Quels sont dans ce contexte les problèmes spéciaux des pays les moins
avancés ?

- d) Il y a une interaction complexe entre le financement industriel national et le financement industriel international. Quel est ce rapport ? De quoi dépend l'importance de l'élément de financement international dans les projets industriels ? Quelles mesures peuvent être prises pour garantir que ces deux types de financement se complètent idéalement ?
- e) De nombreux pays en développement ont apporté à leurs instruments, plans et modalités financiers des innovations qui pourraient aider beaucoup d'autres pays en développement à simplifier et améliorer le fonctionnement de leur propre système financier. Certaines expériences de pays industrialisés pourraient aussi être utiles à cet égard aux pays en développement. Comment ces innovations et ces méthodes de financement national pourraient-elles être efficacement diffusées dans les pays en développement ? Que peut-on faire pour améliorer le transfert international de techniques et de savoir-faire dans le domaine financier, notamment par la coopération Sud-Sud sous diverses formes, par exemple par une coopération entre banques et par des institutions multilatérales du Sud ?

VII. COOPERATION INTERNATIONALE ET ROLE DE L'ONU

216. Par définition, la plupart des propositions de réforme du système monétaire et financier international qui sont examinées au chapitre IV sont inspirées par une prise de conscience croissante du mauvais fonctionnement de la coopération internationale dans ce domaine essentiel. Plusieurs formes nouvelles de coopération - coopération Nord-Sud ou coopération entre les pays du Sud eux-mêmes - ont été proposées. Comme il ressort des conclusions, la plupart des propositions de réforme pourraient être utiles à l'industrie une fois appliquées, mais très peu d'entre elles prévoient des dispositions spéciales pour ce secteur. L'industrie étant le moteur essentiel du développement, il semble y avoir là une anomalie que la question de la fongibilité peut expliquer seulement en partie.

217. Les débats de la quatrième Conférence générale relatifs à la coopération internationale devraient donc être axés sur les moyens de garantir que les besoins de financement industriel sont satisfaits de façon adéquate. En l'absence d'institutions internationales spécialisées pour s'acquitter de l'essentiel de cette tâche, l'ONU aura un rôle central à jouer.

L'ONUDI, défenseur du financement industriel

218. Dans l'état actuel des débats et des intérêts des parties, il est peu probable que le rôle spécial du financement industriel soit effectivement reconnu à moins qu'il ne trouve un bon défenseur. L'ONUDI pourrait défendre l'industrialisation des pays en développement dans les débats internationaux sur la réforme financière et monétaire. Elle pourrait pour cela :

- a) Participer activement aux négociations et aux discussions internationales sur les réformes financières en coordination avec d'autres institutions telles que la Banque mondiale, le Fonds monétaire et la CNUCED;
- b) Appliquer les recommandations de la première Consultation sur le financement industriel et organiser une deuxième Consultation sur ce sujet;
- c) Proposer et promouvoir de nouveaux mécanismes financiers et de nouvelles institutions financières.

219. Les activités ci-dessus représentent ce que l'ONUDI pourrait faire à l'extérieur, mais il y a aussi de nombreuses mesures qu'elle pourrait prendre dans le cadre de son mandat et de sa structure actuels. Ces mesures pourraient consister à étudier et mettre en oeuvre des propositions et suggestions concrètes relatives à de nouvelles institutions financières et à des plans de financement couvrant les composants infrastructures et projets de formation, voire à concevoir et promouvoir des programmes de développement sectoriel. Les services d'identification des projets et de promotion des investissements pourraient être renforcés et développés dans de nouveaux domaines, par exemple ceux des arrangements tripartites entre pays en développement, pays à économie planifiée et pays à économie de marché. L'ONUDI pourrait étudier de nouvelles méthodes garantissant que l'impact opérationnel de ses études et - ce qui est encore plus important - les activités opérationnelles s'inscrivent dans un cadre systématique nécessaire, conformément aux stratégies d'industrialisation des pays en développement.

220. L'ONUDI pourrait concevoir et promouvoir des programmes de développement dans des secteurs industriels particuliers. Elle rechercherait un financement pour des plans cohérents et viables de développement d'un secteur ou sous-secteur industriel (voire d'un complexe industriel dans un pays). L'ensemble du processus pourrait être contrôlé et surveillé par les banques nationales de développement. Il faudrait convenir d'objectifs en ce qui concerne les résultats

futurs du secteur, par exemple la production, les exportations, la formation de personnel et l'intégration de celui-ci dans l'industrie. Les plans et les programmes seraient toutefois conçus essentiellement par les pays eux-mêmes et acceptés par eux en tant qu'éléments leur permettant d'atteindre leurs objectifs de développement.

221. L'ONUDI en tant qu'organisation a un rôle important à jouer dans le domaine du financement industriel, mais on ne peut pas nier que l'efficacité de toutes les mesures, notamment de celles qui sont énoncées ci-dessus, dépend de l'accès direct à des ressources financières et de l'existence de celles-ci. La question d'une institution indépendante chargée de financer l'industrialisation des pays en développement, qui appliquerait efficacement des idées novatrices, en veillant surtout aux intérêts des pays en développement les plus pauvres, mais aussi en défendant véritablement ceux qui sont communs à tous les membres de la communauté mondiale, doit rester à l'ordre du jour de toutes les délibérations internationales visant à relancer et à accélérer l'industrialisation des pays en développement.

Notes

1/ Voir L'industrie en l'an 2000 - Nouvelles perspectives (ID/237) et Industry 2000 - New perspectives : Collected background papers, vol. I, International Financial Flows (ID/324).

2/ L'industrie dans un monde en mutation : Numéro spécial de l'étude du développement industriel, destiné à la quatrième Conférence générale de l'ONUDI (publication des Nations Unies, No de vente F.83.2.B.6).

3/ Analyse statistique de la situation industrielle mondiale (UNIDO/IS.368).

4/ Voir Overcoming Economic Disorder : International Action for Recovery and Development (publication des Nations Unies, No de vente E.83.II.6.2); et Banque mondiale, Rapport sur le développement dans le monde - 1983 (Washington, D.C., 1983); voir également Euromoney, août 1982, et "Handbook of world development statistics, 1982 : major economic indicators showing historical development trends" (PPS/QIR/5/1982 et Corr.1).

5/ Ibid.

6/ Voir Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, Rapport sur le commerce et le développement - 1983, première partie, "The current world economic crisis" (à paraître ultérieurement sous forme de publication des Nations Unies destinée à la vente).

7/ Pour une étude plus détaillée voir "Modes de financement de l'industrie" (UNIDO/IS.417).

8/ Pour une étude plus détaillée de problèmes connexes, voir le document intitulé "L'industrie à l'horizon 2000 - Nouvelles perspectives, Recueil de documents d'information", vol. I, "Flux financiers internationaux" (ID/324).

9/ Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques, Rapport annuel, 1982, (Paris, OCDE, 1983).

10/ Société financière internationale, Annual Report 1983 (Washington, D.C., 1983).

11/ Stephan F. Frowen, "The economic rationale for a new international institution in the field of industrial financing", document d'information présenté à un Groupe consultatif spécial d'experts sur le financement industriel international, réuni à Vienne du 27 au 29 janvier 1981.

12/ Pour plus de précisions sur l'utilisation des capacités dans divers secteurs, voir Peter F. Marais et Karlis M. Kirsis, World Steel Dynamics (New York, Paine Webber Mitchell Hutchins, Inc., 1983); Japon Iron and Steel Exporters' Association, Forecast on Demand and Supply of Steel in ASEAN Member Countries in 1982 (Tokyo, 1982); "A survey of the Latin American agricultural machinery industry", Série des études sectorielles No 6 (UNIDO/IS.407); Organisation asiatique de la productivité, Factors which Hinder or Help Productivity Improvement : Country Report - India (Tokyo, 1980); ibid., Country Report - Singapore (Tokyo, 1980); "Agricultural machinery and rural equipment in Africa - a new approach to a growing crisis", Série des études sectorielles No 1 (UNIDO/IS.377); et "World-wide study of the leather and leather products industry", deuxième projet, étude sectorielle (UNIDO/ICIS.134).

13/ Commission Brandt, Common Crisis North-South : Co-operation for World Recovery (Londres, Pan Books, 1983).

14/ Commission d'étude du développement international, Vers une action commune pour le développement du tiers monde (Paris, Editions Denoël, 1969).

15/ Pour une étude de certains des problèmes concernant l'analyse de coût-utilité, voir par exemple le rapport intitulé "A quel point l'analyse de coût-utilité est-elle scientifique ?" (ID/WG.358/5).

16/ "Question No 1 : y a-t-il une insuffisance quantitative et qualitative des flux financiers excérieurs requis pour l'investissement industriel dans les pays en développement ?" (ID/WG.377/1), document présenté à la première Consultation sur le financement industriel.

17/ Stokes Tolbert et Keith Marsden, "Financial requirements for industry in the less developed countries in the 1980s", document présenté au cours du Colloque international sur les politiques industrielles pour les années 1980, qui s'est tenu à Madrid du 5 au 9 mai 1980.

18/ Voir ID/B/261/Add.7.

19/ Pour des renseignements plus détaillés et plus complets sur ces moyens - et d'autres - d'investissement et de financement industriels voir le document de l'ONUDI intitulé Financial Resources for Industrial Projects in Developing Countries, 3ème éd. (PI/61/Rev.1).

20/ W. Brandt, North-South; a Programme for Survival, Brandt Report (Londres, Pan Books, 1980).

21/ On trouvera des indications complètes sur les propositions examinées, ainsi que les références qui s'y rattachent, dans le document intitulé "Propositions en vue d'une réforme du système financier international" (ONUDI/IS.432).

22/ On trouvera une analyse plus détaillée de la situation des pays les moins avancés dans le document d'information relatif au point 5 h) de l'ordre du jour : "Les pays les moins avancés : mise en oeuvre du Nouveau programme substantiel d'action".

23/ Pour un exposé détaillé de cette question voir "The role of South multilateral institutions in industrial finance" (UNIDO/IS.419).

24/ Pour un exposé détaillé de cette question et l'analyse d'une étude sur les banques à ce sujet voir "Exchange of information among developing countries' banks to facilitate industrialization" (UNIDO/IS.418).

25/ Pour un examen approfondi de la coopération Sud-Sud voir également le document d'information relatif au point 5 i) de l'ordre du jour : "Renforcement de la coopération économique entre pays en développement" (ID/CONF.5/4).

26/ Voir, par exemple, la Déclaration des ministres des affaires étrangères des pays non-alignés (A/38/494, annexe).

